

Fribourg
Le référendum
du MPS contre
l'ouverture
prolongée des
shops a abouti

**Forum social
mondial**
Davos, Porto
Alegre: entre
gens de bonne
volonté?

Fribourg
Un appel à la
régularisation
collective des
sans-papiers

Valais
Requérants
d'asile et
sans-papiers
s'organisent

Filtrona
Une lutte
sociale hors
du commun

Al-Jazira
La contestation,
de la mosquée
à la parabole

France: la bataille des 35 heures



« Libre circulation »
et « mesures
d'accompagnement » :
un référendum,
pourquoi?

SOMMAIRE

Perspectives

Fribourg: succès pour le référendum du MPS 2

Davos, Porto Alegre: entre gens de bonne volonté? 2

Actuel

Fribourg: un appel à la régularisation collective 3

Valais: Requérants d'asile et sans-papiers s'organisent 3

Brèves 3

Suisse

Filtrona: une lutte sociale hors du commun 4

Dossier

Pour une libre circulation des salarié-e-s adossée à de véritables droits sociaux et syndicaux! 5

« Libre circulation » et « mesures d'accompagnement »: un référendum, pourquoi? 5

Les textes... et le contexte! 5-8

Le nouveau mur de Schengen-Dublin 7

International

France: la bataille des 35 heures 9

Al-Jazira: la contestation, de la mosquée à la parabole 10

Ecouter•Voir•Lire

Le retour des classes sociales, sous la direction de Paul Bouffartigue 11

Mobil Session Team – Installés et bien sages 11

En bref... 11

Agenda

Dernière

Bush II: un impérialisme déterminé 12

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch
abonnement@labreche.ch
tél. 021 621 89 87
case postale, 1000 Lausanne 20
CCP 17-247469-2
Parution mensuelle

Abonnement annuel: Fr. 20.–
Abonnement de soutien: dès Fr. 50.–

Editeur responsable: J.-F. Marquis

Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan, Geneviève de Rham, Paolo Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gyax, Robert Lochhead, Jean-François Marquis, Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari, Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Charles-André Udry, Joël Varone, George Waardenburg, Urs Zuppinger, Guy Zurkinden.

La brèche est éditée par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne représentent cependant pas nécessairement le point de vue du MPS.

Fribourg: succès pour le référendum du MPS

Le référendum lancé par le Mouvement pour le socialisme (MPS) contre la libéralisation de l'ouverture des shops a abouti.

PIERRE-ANDRÉ CHARRIÈRE

Le 18 mai 2003, une révision libérale de la loi sur le commerce (LCOM) du canton de Fribourg (régulant notamment les heures d'ouverture des magasins) était rejetée en votation populaire. Malheureusement, il s'est rapidement avéré que le collectif qui avait mené campagne pour le NON, le MOHOC (Mouvement d'opposition à l'extension des heures d'ouverture des commerces) auquel participait aussi le Mouvement pour le socialisme (MPS), ne savait pas, dans sa majorité, que faire de son succès. Le MOHOC s'est ainsi laissé dépasser de sa victoire.

C'est donc l'Union pétrolière, qui regroupe les grands distributeurs d'essence propriétaires des shops, qui est revenue à la charge. Elle a utilisé le chantage à l'emploi et le thème des « nouveaux besoins des consommateurs » pour créer, à coups de pleines pages publicitaires dans les quotidiens régionaux, un climat favorable à une remise en cause rapide de la victoire populaire. Un scénario qui se répète: après un rejet massif (78% de NON), en 1996, d'une révision libérale de loi sur le commerce, une première libéralisation avait malgré tout été imposée... en 1997!

En 2003, il était donc facile à l'ex-député PDC Haymoz de proposer immédiatement une nouvelle révision libérale de la loi. Le conseiller d'Etat Grandjean (PS) a lancé rapidement les travaux et une confortable majorité du Grand Conseil a adopté la révision en octobre 2004, allant comme d'habitude au-delà du projet du Conseil d'Etat. Une chose avait changé par contre: la gauche institutionnelle et les syndicats s'étaient arrangés avec l'Union pétrolière – « Vous signez un CCT et on ne s'opposera pas à la loi » – et avaient renoncé à combattre la révision. C'est donc seul que le MPS a lancé le référendum.

L'écho rencontré par le référendum parmi la population a été largement favorable: il a montré que le MPS avait pris la bonne décision. Les gens ont bien vu ce qu'il y avait derrière la

forme passe-partout des « nouveaux besoins des consommateurs »: une logique de régression libérale visant à imposer des horaires de travail hyperflexibles et à asservir encore davantage les salarié-e-s aux exigences de rentabilité. Les nombreuses discussions autour des stands animés par le MPS ont montré qu'un grand nombre de citoyennes et citoyens raisonnent en tant que salarié-e-s plutôt que simples consommateurs. D'autres aspects ont bien sûr aussi été évoqués: cette loi favorisait trop les grandes surfaces et l'Union pétrolière au détriment des petits magasins de quartiers; elle pousse à une utilisation excessive de la voiture tout en légalisant la vente d'alcool dans les stations essence. Un certain étonnement était également perceptible: « On a déjà voté NON, ils font vraiment ce qu'ils veulent ». Finalement, plus de 7000 signatures (6000 étaient nécessaires) ont été déposées par le MPS à la fin janvier. Il était donc juste de passer par-dessus la tête des appareils politico-syndicaux pour s'adresser directement aux salarié-e-s.

En renonçant à combattre cette révision libérale, la majorité des syndicats fribourgeois a opéré un virage à 180 degrés. Pour mémoire, rappelons quatre points exposés par Unia/SIB Fribourg lors d'une conférence de presse en juin 2003: « 1. Les horaires d'ouverture des magasins sont fixés définitivement par le peuple. Ceci suite à deux votations, 1996 et 2003. Il n'y a pas à y revenir. 2. La CCT ne peut pas faire l'objet d'un quelconque marchandage avec les horaires de consommation (heures d'ouverture des magasins). 3. Il est exclu d'avoir une CCT qui divise les salarié-e-s par catégories de commerce. 4. La CCT ne doit pas être utilisée par les patrons pour faire accepter aux salarié-e-s les horaires déments de consommation. » En d'autres termes, Unia dénonçait en juin 2003 exactement ce qu'elle a soutenu en 2004. Ce qui place ce syndicat en 2005 dans une position difficile: le combat, avec un référendum national, la révision de la Loi sur le travail (LT), libéralisant les ouvertures des commerces installés dans les gares, tout en

acceptant celle concernant les shops des stations essence, imposée par une loi cantonale. La bourgeoisie fait preuve d'une plus grande cohérence: elle justifie la libéralisation dans les gares par la grande liberté dont jouissent les shops. Et elle indique qu'il faudra ensuite libéraliser l'ensemble du commerce de détail. Bref, elle avance ses pions avec méthode en direction de son objectif central: c'est au marché de fixer les horaires de travail.

Dans cette situation, une tentative d'embrouiller la discussion est menée conjointement par l'Union patronale, le Conseil d'Etat et la majorité des syndicats. Ils affirment que la révision de la loi cantonale ne concerne pas le dimanche! En réalité, la révision combattue par le MPS utilise le même mécanisme qu'en 2003: celui de la délégation de compétence aux communes pour régler les ouvertures du dimanche pour certaines catégories de magasins. Cela débouche bel et bien sur une généralisation des ouvertures du dimanche, chaque commune devant s'adapter à ses voisines, car toutes sont mises en concurrence par les propriétaires de shops. Cela a d'ailleurs déjà commencé: la commune de Fribourg vient de modifier son règlement pour permettre l'ouverture du dimanche jusqu'à 19h (au lieu de 13h) pour « rétablir l'équité entre les commerces de la ville et ceux des autres communes ».

La campagne de votation s'annonce difficile. Les propriétaires des shops – les grandes surfaces et les compagnies membres de l'Union pétrolière – vont engager des moyens considérables pour arriver à leurs fins. Il est possible que la votation de la LCOM ait lieu en septembre, simultanément à celle sur la révision de la LT, combattue par l'ensemble des syndicats. Le débat sera donc d'ampleur. Gauche et directions syndicales seront confrontées à un intéressant test de cohérence. Un double NON représenterait une victoire importante des salarié-e-s dans la bataille contre la flexibilisation des horaires de travail. ■

Davos, Porto Alegre: entre gens de bonne volonté?

« Assez d'utopie, du concret! »: cet appel a résonné cette année au Forum social mondial de Porto Alegre... comme à Davos. Décryptage.

PAOLO GILARDI

Décidément, la pauvreté fait recette. A Davos où, pendant qu'on négocie en privé les mesures à prendre pour que les riches le soient encore un peu plus, c'est sur la pauvreté que l'on s'émeut en public. On en a débattu jusqu'à ce qu'une blonde actrice américaine lance un cri: « Assez de palabres, du concret s.v.p. »! Pragmatique, elle a versé rubis sur ongle 10'000 dollars, des siens, invitant les autres participants à la conférence à en faire autant. Ainsi, plus d'un million de dollars ont été récoltés en quelques minutes pour acheter des moustiquaires destinées aux populations victimes de la mouche tsé-tsé.

Presque identique, mot pour mot, un cri analogue a résonné durant les mêmes jours à des milliers de kilomètres de là. C'est depuis la fournaise de Porto Alegre au Brésil que, largement médiatisé par une presse consentante, un groupe de 19 personnalités emmenées par Ignacio Ramonet et Bernard Cassen ont lancé leur appel au cinquième Forum social mondial (FSM): « Assez d'utopie, du concret s.v.p. »

C'est un appel à se retrousser les manches, « à se mettre au boulot plutôt qu'à bavarder » qui a, à première vue, de quoi séduire. Il séduit parce que, devant l'intransigence des gouvernements, il accredité l'idée selon laquelle une renonciation à l'idéologie à l'avantage du pragmatisme, de « l'immédiatement possible », permettrait d'obtenir ce que la politisation des revendications ne permet pas. Mise à part l'inégalité entre l'abondance de moyens des uns – le million de dollars immédiatement disponible à Davos – et la limitation de ceux des autres, l'apologie du concret aurait le mérite d'éviter palabres et pertes de temps. Elle serait censée être efficace. Dès lors, de Davos à Porto Alegre, la lutte contre la pauvreté ne serait plus qu'une affaire de posture, de volonté: une souscription

mondaine pour les uns, une taxe Tobin pour les autres. Comme si la pauvreté, les inégalités n'étaient au fond qu'une sorte de calamité sociale au même titre que les calamités naturelles, celles pour lesquelles on organise « la chaîne du bonheur »!

Traîtée comme une catastrophe naturelle, objet de commémoration médiatisée, la pauvreté finit ainsi par devenir une réalité qui sert à « adoucir » l'impact des politiques bourgeoises. Quoi de plus indécent que de se plaindre de sa propre situation alors que deux milliards d'individus vivent avec moins de deux dollars par jour? Elle fait office de rappel et de menace, du fait que « ça pourrait être encore pire ». D'autant plus que la mondialisation du marché du travail exerce une pression généralisée vers le bas sur les conditions de vie de milliards d'êtres humains.

A ce titre, loin de contribuer à améliorer un tant soit peu la situation, ce prétendu « réalisme » participe, malgré les bonnes intentions, du processus infernal de la réduction massive, à l'échelle planétaire, des standards de niveau de vie. Ne serait-ce que pour cette raison, la question de la pauvreté ne peut être abordée que sous un angle radical, c'est-à-dire en essayant d'en saisir à la racine les origines pour pouvoir la combattre réellement.

Il en va de même pour d'autres « fléaux » mis en évidence comme tels tant à Davos qu'à Porto Alegre: le manque d'accès à l'eau potable, à une alimentation saine et en quantité suffisante, à l'éducation. Dans ces domaines aussi, la volonté d'y faire face de manière pragmatique peut séduire. Cependant, comment aborder le problème de l'accès pour tous les êtres humains à l'eau potable sans au moins poser le problème de son appropriation privée, et des moyens politiques et militaires de cette appropriation dans des situations concrètes, comme au Moyen Orient? Comment garantir une alimentation saine et suf-

fisante à chaque être humain sans poser le problème de l'expropriation des multinationales de l'agroalimentaire, de la réappropriation collective de la terre par celles et ceux qui la travaillent au moyen de la réforme agraire, des mesures fiscales permettant le financement des programmes publics de recherche en agronomie, de l'organisation démocratique de la distribution? Comment transformer en réalité le principe du droit d'accès aux médicaments sans se donner, au Sud comme au Nord, les moyens de combattre l'appropriation par les firmes pharmaceutiques de ressources naturelles – les plantes, le plancton – et des découvertes intellectuelles par le biais de la propriété privée des brevets?

Ce ne sont là que quelques exemples des questions que le mouvement altermondialiste se doit d'aborder dans des temps assez brefs. Le nombre de participant-e-s au FSM a été cette année en forte augmentation: de 55% par rapport à la dernière édition à Porto Alegre, il y a deux ans. Cela traduit la prise de conscience croissante des dégâts provoqués par la mondialisation marchande. Mais le nombre ne suffit pas: aujourd'hui plus que jamais, face aux rapides bouleversements en cours, le débat stratégique est indispensable.

Y renoncer sous prétexte « d'unité dans la diversité » ne peut qu'appauvrir le mouvement, que faire injure à l'intelligence et à la capacité de réfléchir des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui y participent. Car, à trop vouloir sous-estimer les intelligences, c'est la perspective de l'autre monde possible que l'on délégitime. Au profit d'autres possibles dans le monde tel qu'il est, avec le concours de tous les gens de bonne volonté, qu'ils aient choisi d'aller à Davos ou à Porto Alegre. Quitte à interdire à celles et ceux qui se placent en dehors de cette convergence de descendre dans la rue, comme à Berne le 22 janvier. ■

Fribourg: un appel à la régularisation collective

Le mouvement des sans-papiers de Fribourg relance publiquement son combat pour une régularisation collective. Il montre que la politique officielle est une vraie machine à fabriquer des sans-papiers.

LIONEL ROCHE

Samedi 5 février, 300 personnes ont manifesté à Fribourg, pour soutenir la revendication d'une régularisation collective des sans-papiers. Fin janvier, le Mouvement des sans-papiers de Fribourg avait déposé une liste de 134 dossiers – sans les noms, afin d'éviter la répression – à régulariser collectivement. Cette campagne intervient trois ans et demi après l'occupation de l'Eglise de Saint-Paul à Fribourg et le dépôt d'une première liste nominative de 42 dossiers. Cette action s'inscrit dans la campagne de longue haleine pour la régularisation collective de toutes et tous les sans-papiers vivant en Suisse, assortie d'une amélioration de leurs conditions de vie et de travail, de l'égalité de traitement entre Suisses, Européens et extra-Européens, de l'arrêt des expulsions et de l'abrogation des mesures de contrainte. Elle renforce les demandes de régularisations collectives déposées en 2003 et 2004 pour plus de 3'000 sans-papiers à Genève et pour 200 dossiers dans le canton de Vaud.

La réalité des sans-papiers

Le profil des dossiers présentés à Fribourg donne à voir la réalité des sans-papiers vivant et

travaillant en Suisse. Vingt-huit nationalités sont représentées. Certains sans-papiers sont en Suisse depuis quelques mois (12 dossiers.), d'autres depuis dix ans et plus (29 dos.). Certains sont déboutés du droit d'asile et sont restés en Suisse (66 dos.). D'autres sont devenus sans-papiers suite au non-renouvellement de leur autorisation de séjour et de travail (13 dos.). D'autres enfin (55 dos.) sont parfaitement inconnus des autorités administratives. La majorité des membres du collectif (121 dos.) inscrits dans cette liste sont devenus sans-papiers en Suisse, victimes des lois en vigueur, surtout en matière d'asile mais aussi en matière d'immigration. Notons aussi que, dans de nombreux cas (17 dos.), ces personnes ont déjà fait l'objet d'une ou plusieurs expulsions; elles sont cependant revenues en Suisse.

Mises hors droit par des lois censées servir une politique de contrôle des flux migratoires, ces personnes alimentent en fait continuellement le stock structurel de sans-papiers en Suisse. A ce titre, elles sont passibles, avec la complicité des autorités politiques et administratives, de l'exploitation la plus rude de la part des employeurs, qui profitent de cette main-d'œuvre pour exercer une pres-



Fribourg, 5 février 2005: une nouvelle étape du combat pour la régularisation collective des sans-papiers déboutés. (Photo: F. Graf)

sion à la baisse sur les salaires et pour renforcer les mécanismes de division et de concurrence des travailleurs entre eux.

Ces sans-papiers sont actifs dans les secteurs considérés comme non-qualifiés et non-délocalisables traditionnels: hôtellerie-restauration (36 dos.), construction (28 dos.), industrie agroalimentaire (12 dos.), économie domestique (8 dos.), déménagement (5 dos.), nettoyage (2 dos.). Cela confirme qu'au vu et au su des autorités politiques et administratives les sans-papiers font véritablement «tourner» certains secteurs de l'économie dans le canton.

Les sans-papiers se trouvent ainsi en pointe d'une chaîne de précarisation qui aujourd'hui déjà s'étend à d'autres catégories telles que les

chômeurs·euses, les rentier·euses, les retraité·euses, et bien sûr les étrangers·ères titulaires de titres de séjour précaires.

Nouvelle régression en vue

En mars prochain, le Conseil des Etats va plancher sur la révision de la Loi sur l'asile ainsi que sur celle de la Loi sur les étrangers. Sa commission reprend à son compte le démantèlement annoncé par Christophe Blocher: extension des mesures de contrainte, généralisation de la suppression de l'aide sociale pour les personnes déboutées, abolition de l'admission humanitaire (cf. NZZ, 5.2.2005). La mobilisation pour les droits des sans-papiers n'en prend que plus d'importance.

Valais: requérants d'asile et sans-papiers s'organisent

Face un gouvernement particulièrement dur, un Collectif s'est constitué. L'appui reçu est encourageant. Mais il y a des absents de marque.

JOEL VAROME

La première apparition publique du Collectif de requérants d'asile et sans-papiers du Valais n'a pas laissé les autorités de marbre. Loin de là. Le premier à réagir n'était autre que le chef du département en charge de la police des étrangers, le démocrate-chrétien Jean-René Fournier. La veille de la première soirée publique du collectif, il s'est fendu d'une phrase choc: «Ce n'est pas parce qu'une personne en situation irrégulière vit en Suisse pendant plus de dix ans qu'à un certain moment il faut arrêter toutes les démarches et affirmer qu'elle est bien intégrée dans notre canton et qu'elle peut y vivre. Je m'opposerais toujours à ce cas de figure.»¹

Jean-René Fournier a ainsi d'emblée donné le ton, dans ce canton qui ne connaît aucune «exception vaudoise». Fournier avoue volontiers ses relations avec le courant chrétien intégriste d'Ecône. En septembre 2004, il essaya de peser de tout son poids pour que le Conseil d'Etat valaisan s'oppose officiellement aux projets de naturalisation facilitée. Il peut d'ailleurs compter sur une cheffe du Service des étrangers

à la main de fer. Françoise Giannada se fait en effet la plus fidèle traductrice de l'accélération de la dégradation du droit d'asile. Des différents gouvernements romands, le gouvernement valaisan est de loin le plus sévère et le plus restrictif en matière d'asile. C'est le canton qui a, par exemple, le moins employé la possibilité de la défunte circulaire Metzler pour régulariser la situation de personnes vivant depuis de nombreuses années en Suisse.

Un premier succès

C'est face à ce gouvernement hostile, et dans un contexte d'aggravation de la situation des requérants d'asile, qu'un Collectif de requérants d'asile et sans-papiers a vu le jour en Valais en octobre dernier. Il peut compter sur une dynamique propre fort intéressante: ce sont les requérants d'asile et les sans-papiers qui définissent eux-mêmes les orientations du collectif. Ayant souvent fait l'expérience personnelle qu'une régularisation individuelle est toujours plus improbable, les requérants d'asile et sans-papiers valaisans ont pris conscience de la nécessité de mener des luttes collectivement.

Ils se rendent compte que ce n'est qu'en étant unis qu'ils peuvent avoir une possibilité d'infléchir la politique d'asile menée par le gouvernement valaisan et obtenir une régularisation de leur situation ainsi qu'un accès libre et non discriminé au travail.

Le 14 janvier, les requérants d'asile et sans-papiers du Valais ont donc organisé pour la première fois une soirée publique. Elle fut en effet un réel succès, avec plus de 100 personnes présentes dans une salle comble. Les requérants d'asile et sans-papiers ont ainsi pu constater qu'ils pouvaient compter sur l'appui d'une partie de la population.

Absents de marque

A noter, toutefois, les «absents de marque»: aucune personnalité de ladite gauche n'a daigné apporter son soutien lors de cette soirée. Alors que le collectif tente actuellement d'approcher les syndicats en vue d'une collaboration possible, les propos tenus par le nouveau secrétaire d'Unia-Valais, Jeanny Morand, dans *Le Courrier* du 22 janvier sont de mauvais augure. A propos de la participation des syndicats à la commission tri-

partite contre le travail au noir et de l'obligation de dénoncer les cas au service des étrangers, ce dernier affirmait: «Certains prétendent que nous ne devrions pas participer à ces commissions... Personnellement, je dis non, car ces commissions de contrôle du travail au noir ont été constituées à notre demande. Nous devons donc assumer.»² Des actes et des propos à mettre en rapport avec les déclarations tonitruantes en faveur de la libre-circulation qui se multiplient actuellement parmi ladite gauche et les hautes sphères syndicales, afin de justifier leur opposition au référendum contre le paquet «libre circulation-mesures d'accompagnement au rabais» (cf. p. 5-8).

Tout en espérant pouvoir un jour changer l'optique politique des syndicats, le collectif sait que son atout principal réside dans son indépendance et sa volonté de travailler avec les collectifs des autres cantons. Avec cela et fort du succès de la soirée du 14 janvier, le collectif de requérants d'asile et sans-papiers du Valais est sur la bonne voie, même si la route sera longue...

1. *Le Nouvelliste*, 12.1.2005.
2. *Le Courrier*, 22.1.2005.

BRÈVES

Vaud: collégialement déboutés

Dans le canton de Vaud, la mobilisation pour les personnes déboutées – les «523» – se poursuit et s'approfondit. Cinq refuges, point de cristallisation de la résistance contre les renvois, sont aujourd'hui ouverts, dans tout le canton, contre un seul en août 2004. Les manifestations de solidarité, comme les soirées culturelles organisées à Lausanne et Vevey les 24 et 25 janvier, se succèdent. Le Conseil d'Etat cherche, en face, à gagner du temps – il a suspendu mi-janvier, pour trois mois, l'application des mesures de contraintes pour certaines catégories de personnes – et à diviser celles et ceux qui s'opposent aux renvois. Il a ainsi lancé, en toute collégialité, une opération de «parallèle» des requérants en vue de leur «retour». «Retour»? La présidente du Conseil d'Etat, la socialiste Anne-Catherine Lyon, expose: un «retour» est un renvoi sans mesure de contrainte. Le conseiller d'Etat UDC Jean-Claude Mermoud précise: il s'agit pour les autorités de trouver des partenaires qui seraient d'accord de «chercher ensemble quelle démenageuse on veut». Le frais émolu conseiller d'Etat P.-Y. Maillard se préoccupe de l'essentiel: il téléphone, à gauche, pour inviter à ne pas égratigner la gauche gouvernementale sur ce dossier (*Le Courrier*, 29.1.2005).

Russie: la mobilisation des retraités

Dans une interview parue début janvier dans un numéro de *La brèche* (N° 8), Denis Paillard présentait le programme de démantèlement des avantages sociaux – passant par leur monétarisation – adopté par la Douma à la fin du printemps 2004. «Comme il n'y a pas de retraites, parce que les fonds de retraites ont été liquidés [...], les retraités sont placés [par ces mesures] dans une situation de mort lente. Il faut avoir en tête cette réalité sociale pour comprendre la nature du pouvoir en place en Russie», remarquait Denis Paillard. La loi sur la «monétarisation des avantages sociaux» est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005. Dans les jours qui ont suivi, les mobilisations de retraité·e-s se sont multipliées dans toute la Russie. Elles ont redoublé le 22 janvier, à l'occasion du 100^e anniversaire du «dimanche sanglant» [Le 22 janvier 1905, le tsar avait fait tirer sur la foule, déclenchant la révolution de 1905]. Le numéro 28 du *Messageur syndical*, dont Denis Paillard est un des éditeurs, fait le point sur cette importante vague de protestation.

Le *Messageur syndical* souligne que les plus grosses mobilisations ont lieu en province et non pas à Moscou ou Saint-Petersbourg. Elles débouchent souvent sur des formes d'actions plus radicales comme des blocages de rue ou d'axes routiers. Les revendications dépassent la question de la suppression des avantages sociaux: c'est souvent la démission du gouvernement et la dissolution de la Douma qui sont exigées, donc le pouvoir de Poutine qui est mis en cause. Les médias ont épinglé le soutien du Parti communiste de la fédération de Russie. Mais différentes composantes du mouvement syndical indépendant sont également très investies dans ces protestations.

Le gouvernement et Poutine ont répondu pour l'heure... avec le même mépris que Raffarin en France aux manifestants défendant les 35 heures ou les retraites. La loi a été mal comprise, voire mal accompagnée par les autorités régionales et locales. Mais pas question de faire marche arrière. Le 19 janvier, le Conseil de solidarité sociale (SOS), la coalition regroupant une cinquantaine d'associations (dont les principales de retraités) qui s'est constituée en 2004 pour combattre ce projet de loi (cf. l'interview de Denis Paillard dans *La brèche* N° 8), a lancé un appel à deux journées d'action dans toute la Fédération de Russie les 10 et 12 février. Pour revendiquer l'abrogation de la loi sur les avantages sociaux et le retrait des autres lois antisociales adoptées en 2004. Ce rendez-vous national a pour but de donner un nouvel élan à la mobilisation. Le tirage de la publication de SOS – *Solidarnost*/«Notre solidarité» – est passé de 50'000 à 400'000 exemplaires, avec une diffusion dans toute la Russie.

• Pour recevoir *Le Messageur syndical*, écrire à carine_clement@hotmail.com

Filtrona : une lutte sociale hors du commun

Les salarié-e-s de Filtrona à Crissier se sont battus durant deux mois contre une des principales multinationales cotées à la Bourse de Londres. Leur combat remarquablement courageux est riche d'enseignements.

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

La grève des quelque 150 salarié-e-s de Filtrona, à Crissier (VD), constitue une expérience rare de lutte sociale en Suisse (pour une documentation de cette grève et de son déroulement, cf. www.comedia.ch et www.labreche.ch). Durant deux mois, du 30 novembre 2004 au 26 janvier 2005, les salarié-e-s de cette entreprise ont été en conflit ouvert avec leur direction. Durant un mois, ils-elles ont été en grève et ont occupé l'usine. Ils-elles ont fait l'expérience d'un choc brutal avec une multinationale – le groupe britannique Bunzl, une des 100 plus importantes sociétés cotées à la Bourse de Londres – véritable incarnation du capitalisme financier dominant aujourd'hui l'économie mondiale. Durant ces deux mois, le personnel de Filtrona a appris à conduire un combat très difficile. En période de grève, chaque jour une assemblée générale décidait de la suite du mouvement. Une équipe d'animation de la grève, réunissant les membres de la commission du personnel élargie et les secrétaires de *comedia* responsables, s'est constituée. Sans ce fonctionnement collectif et démocratique, jamais le personnel ne serait resté uni deux mois durant, confronté aux menaces ainsi qu'à des choix complexes. Jamais il n'aurait été possible de suspendre la grève, pour faire place à des « négociations », puis de la reprendre. L'élan de solidarité, dynamisé en particulier par des militants enracinés dans des entreprises de la région ou actifs de longue date dans l'Ouest lausannois, a révélé des potentialités de convergence sociale et d'accumulation d'expériences syndicales. Enfin, pour la première fois, des liens ont été établis avec des syndicalistes d'autres sites de Filtrona, en Europe et aux États-Unis.

On ne peut donc que souhaiter que cette expérience soit l'objet d'une réflexion collective parmi celles et ceux qui se préoccupent de l'avenir du syndicalisme dans ce pays. Nous nous limitons ici à deux aspects.

Grève codée

L'origine et le déroulement de la grève de Filtrona sont en quelque sorte doublement codés : par l'histoire de l'entreprise, comme par les formes que prend de plus en plus la subordination des salarié-e-s, et d'entreprises entières, aux exigences de rentabilité du capital.

Une part importante des salarié-e-s de Filtrona, occupant des fonctions très diverses – des tâches d'exécution aux tâches d'encadrement –, ont passé 20 ans, 30 ans, voire davantage, de leur vie professionnelle dans cette entreprise,

qui reste pour eux Baumgartner. Ils et elles y ont vécu un cycle complet : une phase d'ascension avec le sentiment de participer au développement d'une entreprise et à la mise au point d'innovations technologiques, des conditions sociales perçues comme relativement favorables (malgré la dureté que pouvait avoir le travail de production), l'identification à l'entreprise, puis la descente aux enfers de Baumgartner, la chute du modèle paternaliste que prétendait incarner la direction, le sentiment d'une trahison. C'est alors qu'arrive le groupe Bunzl/Filtrona, à l'automne 2003 : il attise l'espoir d'un sauvetage. Avant que, progressivement, cela se révèle n'être qu'une nouvelle trahison.

L'expérience d'une grève dure n'amène pas automatiquement à franchir le pas suivant : prendre acte du fait que le conflit ne plonge pas ses racines dans des caractéristiques personnelles, mais qu'il est la conséquence du heurt de logiques sociales différentes qui s'affrontent.

Cette histoire aide à comprendre qu'un thème revient dans toutes les conversations : le sentiment d'une « rupture de confiance ». La manière d'agir de la multinationale britannique – elle a des plans et elle les met en œuvre en secret – a redoublé, après la première phase euphorique, ce sentiment. « Impossibilité de dialoguer », « mépris », « manque de considération » sont autant de termes choisis par les salarié-e-s pour traduire ce qu'ils ont alors ressenti. Lorsque les signes concrets annonciateurs d'une fermeture se sont accumulés, les conditions étaient alors réunies pour que le « vase déborde ». L'attitude de la direction durant la grève – à commencer par le refus de toute discussion avec les grévistes durant les trois premiers jours – a conforté les salarié-e-s dans leur rogne et leur détermination.

Dur, mais pas radical
Ce résumé des plus sommaires invite à quelques constats :

1. En Suisse, les entreprises qui ont suivi ces vingt dernières années une trajectoire semblable à celle de Baumgartner/Filtrona ne sont pas rares. Les ingrédients pour d'autres « Filtrona » doivent plus ou moins s'y retrouver. Même cela ne suffit pas encore pour que la rogne des salarié-e-s débouche sur une action collective.

2. Le rôle du syndicat, ou d'une autre structure bénéficiant de la confiance des salarié-e-s, est crucial. A Filtrona, un débrayage en juillet 2003, sur proposition du syndicat, alors que Baumgartner cherchait à se défaire à tout prix de l'usine, a préparé le terrain dans les têtes pour la grève de fin 2004, préparée également avec le syndicat. Une fois l'action engagée, le conflit a sa propre dynamique et sa propre pédagogie. Surtout en Suisse, sans tradition, on apprend ce que sont la grève – perçue d'abord comme un « moyen de se faire entendre » – et la solidarité en faisant grève et en expérimentant des formes de solidarité.

3. On touche ici à des limites, qui ne sont pas celles du collectif des salarié-e-s de Filtrona, mais qui plongent leurs racines dans l'histoire spécifique du mouvement ouvrier en Suisse – l'éradication depuis des décennies de l'idée même de conflit – et dans le contexte politique actuel – l'avancée de la révolution conservatrice.

Premièrement, le sentiment de « rupture de confiance » et l'expérience d'une grève particulièrement dure n'amènent pas automatiquement à franchir le pas suivant : prendre acte du fait que le conflit ne plonge pas ses racines dans des caractéristiques personnelles ou culturelles (« ces Anglais ») de la direction, mais qu'il est la conséquence du heurt de logiques différentes – la logique de la valorisation du capital et la « logique sociale » – qui s'opposent, et parfois « s'affrontent dans un combat sans merci », pour reprendre la formule de Danièle Linhart¹. En d'autres termes, une grève déterminée peut, dans le contexte actuel, être en même temps peu radicale – dans le sens de prendre les problèmes à leur racine – dans l'idée que ses acteurs se font de son origine comme dans les objectifs qu'ils lui donnent. La pédagogie ne peut pas remplacer les processus historiques. Cependant, cette appropriation, si elle est avérée, invite à réfléchir au contenu d'une pédagogie anticapitaliste pour aujourd'hui, cherchant à rendre perceptibles les logiques d'un système s'incarnant dans des formes d'entreprise et des styles de commandement, ainsi qu'à esquisser les possibilités de leur subversion.



22 janvier 2005 : le personnel de Filtrona défile dans les rues de Lausanne, le soutien populaire est manifeste. Mais c'est une action coordonnée avec les salarié-e-s des autres sites de la multinationale qui aurait été nécessaire pour modifier davantage le rapport de forces. (Photo : I. Snider)

Deuxièmement, la vision du syndicat est façonnée par cette appréhension de la réalité. Il est une aide et une source de conseils bienvenus, mais il reste cependant extérieur. L'idée du syndicat comme organisation collective de salarié-e-s coalisés pour faire valoir leurs intérêts est encore fort lointaine.

Troisièmement, la difficulté est conséquente pour passer d'un problème d'entreprise à un problème de société, et pour donner à une telle grève la dimension politique qu'elle mérite. L'incurie des autorités, ficelées et démobilitées par leur subordination totale aux exigences de la course à la compétitivité, a été très largement perçue par les salarié-e-s de Filtrona. Cela peut nourrir un rapport désillusionné aux autorités, même si, quand l'horizon est bouché, on s'agrippe à l'espoir même le plus ténu « qu'ils pourront faire quelque chose ». Quant à envisager la possibilité d'une autre politique et les formes qu'elle pourrait prendre...

Indispensable internationalisation

Ce premier constat va de pair avec celui d'un autre décalage, à l'origine d'une vraie faiblesse dans une confrontation comme celle qu'ont portée les salarié-e-s de Filtrona. Une multinationale comme Bunzl/Filtrona ne se caractérise pas seulement par le fossé séparant les « sphères dirigeantes » des salarié-e-s et la proximité cultivée avec les actionnaires. Donc par l'extrême brutalité du rap-

port salarial et l'insensibilité complète aux arguments du personnel, dont l'intelligence est cependant, simultanément, convoquée en permanence pour faire fonctionner l'entreprise. Cette réalité choque profondément les salarié-e-s. L'autre dimension d'une telle firme transnationale est sa capacité à agir de manière coordonnée à l'échelle internationale, en suivant une stratégie dont les tenants et aboutissants sont voilés aux salarié-e-s.

Or, en face, les travailleurs sont affaiblis par un triple handicap :

1. L'incompréhension de l'antagonisme fondamental régissant les rapports entre employeur et employé-e-s, l'immersion dans le rapport quotidien de collaboration qu'implique le travail nourrissent un *a priori* de confiance vis-à-vis de la direction. Lorsque des événements commencent à éveiller la méfiance, le patron a souvent déjà plusieurs coups d'avance.

2. La connaissance et la compréhension des stratégies patronales sont lacunaires. Les employeurs font tout pour qu'il en soit ainsi. L'expérience et l'expertise que pourraient apporter les organisations syndicales pour aider à reconstituer, à partir des parcelles d'informations détenues par les salarié-e-s, le puzzle de la politique

patronale ne sont souvent pas suffisantes. La faiblesse des structures syndicales, internationales en particulier, face à de telles multinationales, explique en partie cela.

3. L'absence de collaboration internationale entre salarié-e-s, pour faire pendant au commandement patronal unifié, à l'échelle planétaire. Ici également, la faiblesse extrême du syndicalisme international en rapport au degré atteint par la mondialisation du capital – et donc de ses chaînes de commandement sur les salarié-e-s – pèse de façon écrasante. Face à Bunzl/Filtrona, cela a été, au bout du compte, déterminant. L'impossibilité d'initier une action collective internationale, même très modeste, a marqué de manière irrémédiable le rapport de forces.

L'expérience des deux mois de lutte des salarié-e-s de Filtrona à Crissier a, à coup sûr, fait progresser, parmi les salarié-e-s et les syndicalistes qui les ont soutenus, la conscience de l'importance cruciale de ces liens organiques internationaux. C'est un des acquis de cette lutte remarquablement courageuse.

1. Danièle Linhart, *Perte d'emploi, perte de soi*, 2002, présenté dans *La brèche* N°8.

ABONNEZ-VOUS !

Un bulletin de versement est inséré dans ce numéro pour celles et ceux qui ne seraient pas encore abonné-e-s à *La brèche*. Une année (12 numéros) pour Fr. 20.–, soutien dès Fr. 50.–. Merci de votre soutien!

Pour une libre circulation des salarié.e.s adossée à de véritables droits sociaux et syndicaux!

Pourquoi avoir lancé le référendum contre le paquet « libre circulation » et mesures d'accompagnement au rabais? Alors que la désinformation fait rage sur ce thème, *La brèche* publie la 1^{re} partie d'une brochure exposant ce choix.

UNE BROCHURE À COMMANDER

Nous publions dans ce dossier spécial de *La brèche* la 1^{re} partie de la brochure éditée par le **Comité référendaire contre le dumping salarial et social** et exposant les raisons à l'origine de son référendum. La brochure aborde plusieurs autres questions: la politique de la Suisse à l'égard de l'immigration, le mythe d'une économie suisse aux abois, le bilan effectif des mesures d'accompagnement adoptées, un ensemble de revendications concrétisant l'exigence de véritables droits sociaux et syndicaux. Par respect pour les salarié.e.s, il a été fait le choix de développer une argumentation assez complète et d'échapper à la propagande de type soviétique et publicitaire. Celle qui prend les salarié.e.s pour des consommateurs irréfléchis, gobant des slogans ayant l'allure d'évidences. Pour commander des exemplaires complets de cette brochure, ainsi que des feuilles référendaires, écrire à stopdumping@labreche.ch ou Comité référendaire contre le dumping salarial, case postale 3, 1000 Lausanne 20. Elle peut aussi être téléchargée au format PDF sur le site: www.labreche.ch. Pour tout soutien financier à ce référendum de gauche et internationaliste: CCP 10-95859-4.

COMITÉ RÉFÉRENDARIE CONTRE LE DUMPING SALARIAL ET SOCIAL

Lancer un référendum consiste à utiliser un droit: exiger que soit soumis à un vote populaire un texte législatif émanant des Chambres fédérales.

Pour le faire, il faut avoir de bonnes raisons. Une première raison pourrait justifier un référendum lancé par une force qui considère que le système social et économique en place produit toujours plus d'injustices, de discriminations, d'inégalités. Laquelle?

Le simple constat que les dirigeants économiques et politiques de la Suisse – ceux qui multiplient les attaques contre les salarié.e.s – sont prêts à dépenser des millions en propagande pour essayer de « convaincre le peuple ».

Depuis octobre 2004, les seigneurs de la Suisse SA proclament leur intention. Ruth Durrer Balladore, membre de la direction de l'Union patronale suisse, affirme que son organisation va « travailler main dans la main avec économie suisse » (l'office de bourrage de crâne des milieux d'affaires). Les employeurs « concentrent leur activité sur la libre circulation des personnes » (24 heures, 2-3 octobre 2004).

La liberté d'exploiter plus

De quelle liberté peuvent-ils bien parler? Quelle « liberté » peuvent-ils bien défendre? On peut résumer la réponse ainsi:

1^o Thomas Alleman, directeur chez Hoteliersuisse, explique: « Pour la cuisine, le service, la réception, nous trouverons en Allemagne des collaborateurs très qualifiés, dans les prétentions de salaire restent modestes. » Autrement dit, dans un secteur où les normes de travail et de salaires sont souvent médiocres, elles vont encore être abaissées.

2^o Le professeur George Sheldon de Bâle – qui a participé, en 1994-1995, à l'élaboration de la nouvelle loi antisociale sur le chômage (LACI) – ne cache pas le but de cette prétendue libre circulation des personnes: « Avec l'ouverture du marché du travail, le personnel disponible augmente et cela pèse sur le développement des salaires. » Autrement dit, le recours à un réservoir de chômage élargi permettra d'écraser les salaires, en particulier ceux des salarié.e.s œuvrant dans les secteurs les moins bien lotis.

3^o A propos des « mesures d'accompagnement », censées protéger contre le dumping salarial, Peter Hasler, directeur de l'Union patronale suisse, conclut ainsi l'éditorial de l'hebdomadaire *Employeur suisse*: « Les entreprises suisses ne devront pas s'attendre à des surcoûts de dépenses et de contraintes administratives. Souhaitons que l'agitation artificielle entourant ces nouveautés [le protocole additionnel des mesures d'accompagnement] retombe le plus vite possible, afin de libérer des forces pour une campagne de votation réussie. » (23 décembre 2004) Le terme dumping a un sens en économie: déclarer une guerre économique.

Pour le porte-parole du patronat helvétique, les « mesures d'accompagnement » ne sont qu'une feuille de vigne. Et le dumping salarial n'existe pas!

Dans le mensuel du *seco* (le secrétariat d'Etat à l'économie), *Vie économique*, Hasler osait affirmer: « [Un salaire de 900 francs par mois] ce n'est pas du dumping, c'est tout simplement le niveau actuel des salaires. C'est peu, j'en conviens, [mais] ce n'est donc pas du dumping

que l'on peut sanctionner. » (n° 3, 2004, p. 20) Donc si le chômage et la mise en concurrence généralisée des salarié.e.s obligent certains d'entre eux à travailler pour des queues de cerises, c'est simplement à cause de la « loi de l'offre et de la demande » sur le « marché du travail ». Cette loi ne peut être sanctionnée. Il faut laisser le marché fonctionner librement, ce qui veut dire que le rapport structurellement inégalitaire entre entrepreneur (employeur) et entreprise (salariés) est présenté comme naturel et donc juste!

Le conseiller national Herman Weyeneth, UDC de Berne, explique cela à sa manière: « La souplesse du marché suisse du travail permet de tirer le meilleur profit économique de l'offre de main-d'œuvre des nouveaux [pays] membres de l'UE. » (Assemblée de l'UDC, 8 janvier 2005)

Un chercheur du Bureau International du Travail (BIT), Jean-Michel Servais, éclaire les éléments qui facilitent cette politique de la droite néo-conservatrice: « L'ouverture des frontières a avivé la concurrence et accru la pression à la baisse des salaires et charges sociales... Le paysage des relations professionnelles s'en trouve passablement bouleversé. »¹ Traduction: le patronat utilise chômage et mise en concurrence pour refuser toute concession, pour imposer ses diktats. Pour les syndicats, l'heure est donc à la résistance et à la riposte bien pensée, pas aux compromissions.

Ranimer une critique du capitalisme ou conseiller les patrons?

Dès lors une question surgit: pourquoi les sommets des syndicats suisses peuvent-ils accepter de vendre – en compagnie d'Hasler – le multi-pack: « libre circulation » et mesures d'accompagnement?

Ces dirigeant.e.s – qui ne manquent pas, deux fois par année, de faire des déclarations emportées – devraient réfléchir à ce qu'encourage l'hebdomadaire social-démocrate tempéré de Suisse romande, *Domaine public*: « Et surtout Reconviiler [grève de Swissmetal en fin 2004] ranime une critique du capitalisme qui doit être entretenue en permanence. Il n'est pas acceptable que les détenteurs de capitaux décident

seuls du sort de l'entreprise et de ceux qui en vivent. » (3 décembre 2004)

Les sommets du Parti socialiste suisse (PSS) et de l'Union syndicale suisse (USS) font le contraire. L'économiste de l'USS, Serge Gaillard, a le culot de laisser l'avenir des salarié.e.s – travaillant en Suisse et provenant de divers pays – aux mains du bon vouloir des patrons: « Nous sommes d'avis que le risque [économiser sur les coûts salariaux] est faible et dépend en premier chef des patrons » (Conférence de presse USS, 5 janvier 2005)!

Couchepin, Merz et Hasler ont compris dans quel camp se situe ce genre de « réflexion » syndicale. Blocher et l'UDC xénophobe savent tout l'avantage qu'ils peuvent tirer de ce renoncement à une défense effective des salarié.e.s par certains gérants, plus ou moins autorisés, des organisations parlant au nom des travailleurs. Blocher et la droite nationaliste instrumentent de nombreuses frustrations et mécontentements d'une fraction des salarié.e.s suisses. Ces derniers ont été déçus par de nombreuses promesses non tenues: une AVS censée s'améliorer durablement; un IF pilier sûr et satisfaisant; des assurances maladie qui ne coûteraient pas les yeux de la tête; des loyers qui ne mangeraient pas 40% du revenu.

Ces déceptions vont accroître parmi des couches populaires un sentiment anti-politiciens traditionnels. Ils apparaissent comme faisant un bloc, car le PS ne cesse de revendiquer le consensus et la collégialité.

L'UDC va capter ce type de mécontentement. Elle le dirigera contre l'Etat social, confondu par de très nombreux salarié.e.s avec des institutions (IF pilier, assurance-maladie) qui n'ont pas répondu à leurs attentes. La droite nationaliste poussera l'offensive néo-conservatrice. Elle va, y compris, contraindre les autres partis à s'aligner, sans trop de réticences de leur part.

Simultanément, l'UDC cherche à rassurer des salarié.e.s en des retraité.e.s en désarroi. Elle leur fournit des idées valeurs nationales, créées historiquement contre la gauche et le mouvement ouvrier, depuis la fin du XIX^e siècle. On n'est pas loin de la politique de Bush qui a gagné des couches populaires: valeurs religieuses néo-libérales, d'un côté, et contre-réformes sociales, de l'autre.

La gauche a limé son profil, sa critique du système capitaliste au moment même où Blocher et les radicaux lançaient, dès les années 1990, leur offensive antisociale virulente. Celles et ceux qui, à gauche, aujourd'hui, sont tétanisés par la construction idéologique xénophobe – bâtie par Blocher comme par la droite majoritaire – oublient, momentanément, que l'humus sur lequel peut se développer la xénophobie est fertilisé par la régression sociale, la concurrence entre salarié.e.s et le manque de détermination des forces syndicales et politiques. En quelque sorte, l'offensive xénophobe et le danger qu'elle représente a occulté à leurs yeux – du moins

temporairement – les conflits de classes sociaux et leur expression juridique actuelle. Le multi-pack libre circulation et mesures d'accompagnement concrétise cette combinaison entre conflit de classes et normes juridiques. D'où l'importance qu'une gauche radicale (allant à la racine des relations sociales dominantes) soit présente dans ce combat. Elle doit aussi proposer des revendications et des droits concrets qui peuvent devenir un des leviers d'une autodéfense et riposte de l'ensemble des salarié.e.s. Sans cela, le terrain politique sera occupé soit par la droite nationaliste, soit par la gauche institutionnelle qui a facilité la percée de l'UDC. Opposer activité directe syndicale et combat référendaire relève d'une vue simpliste mais rassurante. Au nom du combat anti-xénophobe, une gauche pourtant souvent combative accepte la subordination à l'unité nationale, au moment d'une période de bouleversement historique des conditions de travail et de vie.

La libre circulation et le simulacre de sa contrepartie

La Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) reconnaît simultanément que chacun.e « a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence » (art.13), « a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage... a le droit de fonder avec d'autres des syndicats... pour la défense de ses intérêts » (art. 23), « a droit à la sécurité sociale » (art. 22).

Ce que cette Déclaration universelle proclamait alors devait être valable dans le cadre d'un Etat doit l'être présentement à l'échelle de l'Union européenne et de la Suisse, au moins.

Or l'accord bilatéral sur l'extension de la libre circulation aux nouveaux Etats membres de l'UE (25 pays) n'associe pas ces droits fondamentaux. Au contraire, il utilise l'un (incomplet) – la « libre circulation » – pour affaiblir les autres (droits sociaux et syndicaux parodiés dans les mesures d'accompagnement).

Le conseiller fédéral Joseph Deiss, comme un épicière, établit avec précision la comptabilité double des « droits »: « La libre circulation constitue un pas considérable pour la flexibilité », avec « la réglementation d'accompagnement... il y a bien gain de flexibilité ». Traduisez: gains pour le patronat de flexibiliser salaires, heures de travail, licenciements...

Voilà une raison primordiale pour s'opposer à cet accord. Au mur de Schengen-Dublin, le « paquet » ajoute une séparation entre droit à la « libre circulation » et ce qui devrait en être la contrepartie, droits syndicaux et sociaux renforcés.

1. Dans *Mélanges en l'honneur de Jean-Marie Verdier. Droit syndical et droits de l'homme à l'aube du XXI^e siècle*, Daloz, 2001.

Les textes... et le contexte!

Peut-on exprimer un accord avec des textes des autorités (Chambres et Conseil fédéral) ainsi que des patrons – le « paquet » libre circulation et mesures d'accompagnement – sans tenir compte du contexte dans lequel ils sont proposés?

Peut-on ignorer le fossé entre les discours du Conseil fédéral et la réalité au plan social et économique?

Peut-on ignorer la cascade d'attaques contre l'ensemble des salarié.e.s: hausse des primes d'assurances maladie, salaires bloqués, licenciements de travailleurs et travailleuses « âgés » sous divers prétextes, agression contre les services publics au nom de l'austérité budgétaire, politique toujours plus répressive à l'égard des étrangers et des requérants d'asile, etc.?

A ces questions notre réponse ne peut qu'être: NON! La sous-enchère salariale et la précarisation des emplois ont pris leur envol depuis la

montée et la permanence du chômage dès 1991-1992.

Un chiffre doit être connu: du 1^{er} janvier 1993 au 31 décembre 2002, **1'204'403 personnes** ont été contraintes de vivre, à un moment donné, avec des allocations de chômage. Durant cette période, une personne sur quatre travaillant en Suisse a donc été, au moins une fois, au chômage (*Sozialalmannach 2005*, Caritas). Dans ces circonstances, les craintes sont grandes parmi les salarié.e.s. Le patronat utilise ces circonstances pour imposer ses diktats... au nom de « l'amélioration future de l'emploi »! Chaque patronat fait de même en Europe, avec l'aide de la Commission européenne de droite musclée, présidée par l'ancien maöiste José Manuel Barroso (Portugal).

Passons en revue quelques éléments du contexte dans lequel la combinaison « libre circulation » et « mesures d'accompagnement » au rabais est

proposée comme un paquet cadeau – en réalité une bombe à retardement! – aux salarié.e.s de toutes nationalités travaillant en Suisse!

Le pouvoir d'achat en descente... libre

Le quotidien suisse allemand *Blick* titre: « 42% travaillent pour un salaire de misère » (3 novembre 2004). Après avoir montré que des plâtriers-peintres devaient accepter des salaires de misère, le quotidien conclut: « La branche de la construction n'est que la pointe de l'iceberg. Les syndicats soupçonnent que des situations semblables se retrouvent dans les secteurs de la restauration, du nettoyage, de l'agriculture et, en partie, du commerce. »

Le pouvoir d'achat d'un secteur important de salarié.e.s en Suisse, toutes origines confondues, n'est pas celui imaginé par certains pisse-copie à la botte du conformisme néo-libéral. ➔

La dernière enquête de l'OFS (Office fédéral de la statistique – 23 novembre 2004) démontre que la moitié des ménages dispose d'un revenu d'équivalence disponible² inférieur à **3737 francs par mois**. Vingt pour cent des ménages, en 2002, avaient un revenu d'équivalence disponible inférieur ou égal à **2452 francs par mois** ! Entre 2002 et 2003, le nombre de travailleurs/travailleuses pauvres (ayant un emploi à plein-temps ou équivalent) a augmenté de plus de 15 %

Dans le *SonntagsBlick* (5 décembre 2004), Werner Vontobel démontre que les salaires réels ont stagné ou reculé depuis 1993. Cela d'autant plus si l'on tient compte des hausses des primes d'assurance-maladie, des changements dans la contribution des salarié·es aux caisses de pension (II-pilier), et de l'augmentation des loyers. Une étude du Fonds national de la recherche scientifique vient de démontrer que 553'000 personnes vivaient dans la pauvreté en Suisse, parmi lesquelles 232'000 enfants.

Un dernier exemple. « *Les quelque 300'000 salarié·es travaillant dans le secteur des transports et de la communication sont particulièrement exposés à la pression globale sur les salaires. Ces dernières années, les salaires réels ont baissé de 3 % dans cette branche.* » (*SonntagsBlick*, 26 septembre 2004) Certains dirigeants syndicaux devraient lire des articles de ce journal populaire et pas seulement y chercher leur portrait, satisfaits d'eux-mêmes.

Le Temps, quotidien de référence en Suisse française, met les points sur les 1 : « *Les milieux économiques... [font] de la libre circulation des personnes un pilier central de la politique économique future.* » (4 janvier 2005)

Logique : c'est un bras de levier pour abaisser les « coûts salariaux ». Une formule trompeuse qui laisse penser que les travailleurs coûtent, alors qu'ils produisent une valeur ajoutée accaparée, de plus en plus, par les détenteurs du grand capital. Ces derniers ne sont pas des philanthropes.

La conclusion est simple. Le « paquet » proposé et défendu, ensemble, par les employeurs et divers sommets des appareils syndicaux a une fonction précise. Sur le moyen terme, quelles que soient les intentions actuelles syndicales, il aboutira à accentuer cette libre des-

cente du pouvoir d'achat (coûts salariaux) au nom de la défense du Standort Schweiz, de la « compétitivité de l'économie suisse ».

Salarié·es jetables

La précarisation des conditions de travail ne cesse de s'aggraver. L'hebdomadaire économique de Suisse alémanique *Cash* illustre ainsi la situation : « *Et, aujourd'hui, les entreprises laissent partir beaucoup plus facilement les collaborateurs qui ne répondent pas à leurs exigences.* » (23 décembre 2004)

Le « paquet » proposé et défendu, ensemble, par les employeurs et divers sommets des appareils syndicaux aboutira à accentuer cette libre descente du pouvoir d'achat au nom de la « compétitivité de l'économie suisse ».

L'enquête annuelle du Credit Suisse confirme les effets de cette politique caractéristique du fonctionnement du système économique actuel : « *La peur de perdre sa place de travail est encore justifiée. Le chômage demeure en tête de la liste des préoccupations de Monsieur et Madame Tout-le-monde... 69 % craignent de perdre leur emploi, il s'agit du taux le plus haut enregistré depuis 1995.* » (*Cash*, 23 décembre 2004)

Sous un autre angle, un représentant de l'OSEO (Œuvre suisse d'entre-aide ouvrière), en Valais, éclaire la politique de précarisation des conditions d'emploi : « *On constate que les places de travail précaires sont en forte augmentation. Cela s'explique du fait que les employeurs, de plus en plus, gardent un noyau dur de places fixes, et, en même temps, des ouvriers qu'on utilise un peu à la carte.* » (*Le Courrier*, 23 décembre 2004)

Pas besoin d'être grand clerc pour comprendre la liberté quasi sans limites que le patronat s'attri-

bue « d'utiliser à la carte » les salarié·es. En particulier, quand il peut puiser dans un réservoir élargi de main-d'œuvre, pour reprendre ses propres formules. Et cela sans que des droits et des bornes soient fixés et défendus en faveur de ceux et celles qui sont entrepris (salariés) par les entrepreneurs (employeurs).

Le « paquet » cadeau au patronat doit être rejeté nettement, au moyen du référendum ainsi qu'au travers de mobilisations, même modestes, permettant de traduire dans des droits renforcés (des lois) certains besoins impératifs de protection de la force de travail. Les lois traduisent un rapport de force. Il faut le construire. Celles introduites dans le « paquet » reflètent un « compromis » qui est une chausse-trappe.

Encore plus en faveur des riches Redistribuer la richesse produite... encore plus en faveur des riches. Travailler plus, plus vite, avec un salaire qui stagne débouche sur un résultat évident : une part plus grande de la valeur ajoutée produite est accaparée par ceux qui contrôlent le système productif. Ils utilisent toujours plus une sous-traitance payée à des prix de misère. Ce qui oblige les sous-traitants à serrer la vis aux salarié·es et à surexploiter la main-d'œuvre. Au bout de la chaîne, le donneur d'ordre encaisse le bénéfice. Cela se passe dans la construction, dans les usines comme dans les grandes surfaces ou dans les services informatiques aux banques et assurances.

Quelques données. 1° Le pouvoir d'achat réel des salarié·es n'a pas augmenté en 2004, il en ira de même en 2005. Par contre, **les dividendes explosent**. C'est la part des bénéfices d'une firme qui est distribuée aux actionnaires. La hausse par rapport à 2003 est estimée ainsi par les analystes : Swatch : 10,43 % ; Swisscom : 24 % ; Nestlé : 13,88 % ; Serono : 8,68 % ; Givaudan : 5,31 % ; Novartis : 9,67 % ; Adecco : 30,44 % ; Bâloise : 24,44 % ; Clariant : 15,62 % ; Syngenta : 17,98 %. Or, moins de 5 % des ménages suisses possèdent de gros paquets d'actions (17,5 % au total ont des actions).

Ces sociétés n'hésitent pas à licencier pour accroître leurs profits, faire grimper le cours de leurs actions et répandre la manne des divi-

dendes. Swisscom (où la Confédération détient 62,7 % des actions) a réduit ses emplois de 570 entre septembre 2003 et le même mois de l'année 2004. Clariant supprime 280 emplois à Bâle ; Givaudan (leader mondial des arômes et contrôlé par Nestlé) supprime 300 postes pour « économiser » 67 millions par année. Voilà la politique concrète des supporters du « paquet » fédéral !

2° Depuis 1990, l'industrie suisse a perdu 220'000 emplois. Mais, en valeur, la production a augmenté de 38 % ! Conclusion : la part des salaires dans chaque unité produite a décliné à une cadence plus rapide que dans les pays comparables. Les actionnaires épanouis ont capté une part accrue de la richesse produite.

Deux économistes proches du Parti socialiste français décrivent ce qui est mis en œuvre en France, en Allemagne comme en Suisse : « *La stratégie des entreprises cherche avant tout à protéger les actionnaires... Le risque est rejeté d'abord sur les salariés par les restructurations agressives et les licenciements massifs... mais aussi sur l'ensemble des collectivités nationales par la baisse continue de la pression fiscale sur le capital.* » (Michel Aglietta, Antoine Reberlioux, *Dérives du capitalisme financier*, 2004)

Le « paquet » proposé par ce pacte du Grütli du XXI^e siècle – accouplant le patronat, le Conseil fédéral et des sommets syndicaux – doit assurer plus de fortune à la cime de la pyramide des actionnaires. Ceux qui reçoivent les cadeaux fiscaux du conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz. Une récente enquête montre que 3 pour mille des ménages (soit 12'119) concentrent 24 % de la fortune. Alors que 60 % des ménages déclarent une fortune de 50'000 francs et moins (*Cash*, 18 novembre 2004). L'épargne sanctifiée pour « leurs vieux jours » !

Le club des actionnaires corpulents ne représente pas « la Suisse », même s'il la dirige partiellement. La richesse de la Suisse est le produit du travail des salarié·es, de toutes origines.

Le « paquet » proposé cherche à enfermer les salarié·es dans une violente concurrence entre eux. Cela aboutit à fragmenter, encore plus, les collectifs de travailleurs, à les diviser. Ce qui doit annuler les quelques droits collectifs qui pourraient faciliter, avec l'appui d'un syndicalisme combatif, leur unité afin de faire face aux employeurs organisés et aux décrets des grands actionnaires.

Se ruiner la santé et payer

Certains surtravaillent ; d'autres sont au chômage. Précarisation des emplois, chômage, stress se paient comptant : les atteintes à la santé physique et psychique des salarié·es se multiplient. L'Office fédéral de la statistique (OFS) considère que plus de 4 salariés sur 10 souffrent : « *une forte tension au travail, si forte que les troubles leur minent la vie à coups de maux de dos, de migraines, d'insomnie... Les conditions de travail se sont notablement durcies depuis 1997.* » (*Tribune de Genève*, 1-2 novembre 2003). Cette enquête parue en 2003 est confirmée par une plus récente, aux résultats encore plus alarmants.

Ce stress est source de maladies. Le coût atteint la somme de 4,3 milliards de francs. Or, la participation des ménages (des salarié·es en très grande majorité) au financement des « coûts de la santé » est passée de 57,3 % en 1975 à 66 % en 2003. Les salarié·es s'usent au travail et paient des cotisations à l'assurance-maladie... au même tarif que les actionnaires qu'ils gorgent ! En dernière instance, ce sont eux qui financent pour l'essentiel les assurances maladie.

Pourquoi la gauche officielle n'établit-elle pas une relation étroite entre les conditions de travail et lesdits coûts de la santé ? Le Mouvement populaire des familles (MPF) le fait dans sa réponse au Conseil fédéral à propos de la révision de la Loi sur l'assurance-maladie (LAMal) (*Monde du travail*, octobre 2004).

Ce demi-silence sur la liaison santé-travail s'explique ainsi. Prendre la parole sur cette question vitale impliquerait que les « responsables » du PSS et de l'USS engagent une contre-offensive raisonnée et décidée contre le gouvernement (Couchepin et compagnie) et la politique du patronat. Elle devrait se manifester aux plans social et politique comme sur le lieu de travail. Ils s'y refusent, car ils participent trop aux dîners de gala officiels.

Quant à l'initiative de l'UDC sur la révision de la LAMal elle devrait porter le titre : « *Pour la baisse des prestations et de la solidarité dans l'assurance de base.* »

Renvoyer le « paquet » à son expéditeur, lors du vote de septembre, peut aboutir à poser



Berne, 30 octobre 2004 : pour garantir le succès de leur manifestation, les dirigeants d'Unia n'avaient, à l'époque, pas de mots assez durs pour dénoncer l'inefficacité des mesures d'accompagnement.



Zurich, 1^{er} février 2005: Unia, avec son co-président Vasco Pedrina (au centre), lance sa campagne « Non au dumping salarial, l'heure est aux mesures d'accompagnement ». Pour mieux accompagner, et faire avaler, son renoncement à la campagne qui aurait dû s'imposer: le référendum contre le paquet « libre circulation / mesures d'accompagnement au rabais ».

ouvertement un problème clé pour tous les salarié-e-s: la concurrence aiguisée et organisée entre eux va miner, tous les jours plus, leur santé. Dès 40 ans, il est difficile d'y échapper, même en valorisant jogging et autres « exercices physiques ».

Ils parlent de réformes, ils font des contre-réformes

La présidente de l'Europa-Universität Vadrina (Frankfurt), Gesine Schwan, souligne que: « Aujourd'hui, le concept de réforme cache pour la plupart des gens un démantèlement des pouvoirs de codécision, des assurances sociales et du niveau de vie. » (Tages-Anzeiger, 31 décembre 2004)

Rien besoin d'ajouter. Si ce n'est que la droite a imposé ses choix et son vocabulaire à la gauche institutionnelle. Cela a son importance dans le débat présent sur le « paquet libre circulation-mesures d'accompagnement ».

Prenons un premier exemple. Le président du Parti socialiste suisse (PSS), Hans-Jürg Fehr, affirme dans le journal de la finance zurichoise *Finanz und Wirtschaft*: « Nous nous trouvons sur le terrain d'une économie de marché, ce qui n'est pas la même chose que le capitalisme. » (15 décembre 2004). Voici ce que pense de tels clichés le grand économiste américain John Kenneth Galbraith: « Le choix d'économie de marché pour remplacer avantageusement le capitalisme n'est qu'un voile d'absurdité trompeur jeté sur la réalité de l'entreprise... Avec cette expression, aucun pouvoir économique ne transparaît... Il n'y a que le marché impersonnel. C'est une escroquerie. Pas tout à fait innocente. » (Les mensonges de l'économie, Paris, 2004)

Nous sommes ici au centre du débat. Les sommets du PSS et de l'USS déniaient l'affrontement entre, d'un côté, les intérêts de ceux qui commandent aux salarié-e-s – parce qu'ils possèdent la propriété des grands groupes industriels et financiers – et, de l'autre côté, les besoins de la majorité de ceux/celles qui produisent la richesse. Une richesse dont ils ne contrôlent ni l'usage (investissements, emplois qui y sont liés, type de produits), ni la répartition.

Or, dans cette période de régression sociale impulsée par la crise du système et les politiques néo-conservatrices, l'affrontement entre classes sociales est aiguisé. La preuve en est donnée par les hostilités ouvertes, sous le commandement des Couchepin, Merz, Blocher comme de l'Union patronale suisse et d'économistes, hostilités centrées sur l'urgence impérieuse des « réformes ».

Face à cette guerre sociale – qui ne dit pas son nom – la gauche politique et syndicale « officielle » choisit de réformer les contre-réformes; de se réunir avec « ses partenaires » autour des « tables rondes » afin de perpétuer une « paix du travail », pourtant déjà rompue par le patronat et les autorités.

A sa façon, la gauche officielle surfe sur la peur – compréhensible – créée par le chômage et sur la segmentation des salarié-e-s pour leur dire: « Nous avons obtenu la solution la moins mauvaise possible. » Ce fut son choix sur ce « paquet » libre-circulation/mesures d'accompagnement. Mieux, ce paquet elle va le vendre avec ceux qui attaquent les salarié-e-s.

Erwin Jutzet, conseiller national du PS (Fribourg), président de la Commission de politique extérieure du Conseil national, déclare: « Il faudra faire un gros travail d'information [sic]! Et une bonne coordination des milieux favorables. Ils sont nombreux, de la gauche à la

droite, en passant par les syndicats, économie-suisse, l'USAM [sic!]!, le tourisme, les banquiers, l'industrie agroalimentaire et les corps de police. » (L'Agefi/L'Impartial, 20 décembre 2004) Jutzet a certainement oublié les claques données au PS par ces prétendus alliés du moment.

Pour l'essentiel du PSS, la seule perspective sociale et politique peut se résumer ainsi: « UE über alles »!³

Une autre option – politique, syndicale et éthique – vise à créer les conditions pour rendre possible, demain, ce qui est impossible aujourd'hui. C'est la nôtre. Elle est le propre des syndicalistes et de militant-e-s sociaux et politiques: qui refusent de faire silence sur l'inacceptable (que ce soit sur le lieu de travail ou face aux multiples discriminations et inégalités dans la société); qui réagissent à jeter un voile d'absurdité sur la réalité, pour reprendre la formule de Galbraith. **Comme des milliers de salarié-e-s, ils comprennent que le « paquet » proposé est un instrument qui sera utilisé par le patronat contre tous les salarié-e-s, qui travaillent et travailleront en Suisse. Ensemble, ils se doivent de manifester leur refus, sous diverses formes.**

Des chefs syndicaux qui ferment les yeux

Des chefs syndicaux ferment les yeux sur la prépotence patronale et tendent la main aux employeurs. La presse du dimanche, le *SonntagsBlick* (24 octobre 2004), titre: « Un nouveau produit à succès: des travailleurs à demi-prix ». Vasco Pedrina, président d'UNIA, aux côtés de Renzo Ambrosetti, reconnaissait

lors d'une conférence de presse, le 21 octobre 2004: « La situation n'a fait qu'empirer depuis juin 2004... On travaille pour 18 francs, quand la CCT (convention collective) définit un salaire de 28 francs. »

En face de ces pratiques – qui existent depuis longtemps, en particulier dans la sous-traitance – des bonzes syndicaux implorant les employeurs: « L'USS lance plutôt un vibrant appel aux associations d'employeurs dans les cantons pour qu'ils ne fassent pas le jeu de la droite nationaliste. » (L'Agefi, 22 décembre 2004)

Voilà de quoi rassurer les travailleurs/travailleuses employés par ce patronat! Voilà de quoi fournir à cette droite nationaliste, sur un plateau d'aluminium, une série de salarié-e-s lésés qui ne voient pas un pôle de résistance-riposte se constituer et agir avec la détermination de ceux « d'en haut »!

Face à cet abandon, un discours anti-politiciens peut être utilisé par la droite nationaliste. Il s'appuie sur le sentiment, en partie justifié, de « ils font quoi qu'il en soit ce qu'ils veulent ».

Cette politique de collusion avec le patronat conduite par des « responsables » syndicaux – au même titre que l'utilisation de la formule « économie de marché » au lieu de capitalisme – reflète une volonté de fermer les yeux sur la réalité concrète du fonctionnement des grandes firmes. Celles qui font la loi et les lois

Le nouveau mur de Schengen-Dublin

A gauche, les adeptes du combat contre la droite nationale et xénophobe sont en état de péché mortel, en se commettant avec les concepteurs de Schengen-Dublin!

En effet, Dans le cadre des bilatérales, les accords de Schengen/Dublin ont une place très importante.

1° La droite et le patronat ne cachent pas leur point de vue. La Fédération des entrepreneurs suisses explique comment, avec les accords de Schengen¹ et le « règlement de Dublin », la Suisse ne sera plus un pays de second asile des autres pays européens.

« En cas de refus de l'UE, ils [les requérants d'asile] peuvent en effet toujours déposer une deuxième demande en Suisse. On estime [sic!] un requérant sur cinq est dans cette situation... En restant à l'écart du « système de Dublin », la Suisse risquerait d'être confrontée à une forte hausse du nombre de demandes d'asile issues de requérants déboutés en Europe. » (Point de repère, novembre 2004)

Schengen-Dublin et les accords dits de « libre-circulation » avec des mesures d'accompagnements soldées font un tout. Ce tout doit être rejeté, pour ouvrir la voie à une autre politique en termes de droits syndicaux et sociaux, comme de droits des migrants et des requérants d'asile.

Comme le prétendait avec nuance, déjà en 1991, un rapport du Département fédéral de justice et police (DFJP), ces accords feraient que la Suisse n'aurait plus le statut d'un « îlot-repaire » de criminalité en Europe! Avec Schengen et Dublin, les autorités auront (officiellement) accès au système d'information Schengen (SIS) et aux empreintes digitales des demandeurs d'asile, relevées depuis novembre 2003. Elles sont enregistrées dans une base de données (EURODAC). Avec les accords de Schengen, les ressortissants de quelque 126 pays sont soumis à obligation de visa. La feuille d'économiesuisse – qui file ses « tuyaux » à la presse d'information – résume l'enjeu: ces « nouveaux instruments [SIS et EURODAC] doteraient la Suisse de nouveaux instruments de lutte contre la criminalité et les abus en matière d'asile » (N° 47/1, 13 décembre 2004).

Criminels et requérants d'asile sont cordialement mélangés! Tout est question de définition: faire sortir des dizaines de millions de dollars d'un pays pauvre n'est pas un crime. C'est de la simple exportation de capitaux vers « nos banques ». Par contre, déposer deux demandes d'asile, dans deux pays, est assimilé à un délit. Le requérant veut « dissimuler ».

2° Schengen et Dublin concrétisent ce qu'Hannah Arendt écrivait dans son ouvrage *L'impérialisme*: « Ce qui est sans précédent, ce n'est pas la perte de résidence, mais l'impossibilité d'en retrouver une. »

La politique de l'UE – et de la Suisse – en matière d'asile s'oppose directement à l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies sur la libre circulation. Elle instaure une différence de droits, considérés comme fondamentaux, entre deux catégories d'être humains. Celles et ceux qui peuvent aller et venir librement et s'installer à peu près où ils veulent. Celles et ceux qui sont exclus de cette possibilité. De la sorte est construite une inégalité fondamentale porteuse de beaucoup d'injustices. Tous les jours, les conditions de vie et de travail des « requérants d'asile » le démontrent. Alors que plus d'un citoyen européen est choqué lorsqu'un pays du « tiers-monde » se risque à exiger un simple visa!

Dès mars 2003, les ministres de l'UE, réunis en Grèce, mettent en place un système de « zone de protection » proposé par le social-démocrate Blair. Elle a une fonction: installer des camps de requérants potentiels aux frontières de l'UE à 25. En février 2003, le *Courrier international* (hebdomadaire français) résumait sobrement le projet de cette politique « humanitaire »: « L'art de se débarrasser des demandeurs d'asile ».

3° Ce qui déclarent à propos de Schengen et Dublin les gérants du PSS et de l'USS? C'est-à-dire ceux/celles qui vont distribuer des étiquettes « d'alliés objectifs » des xénophobes aux animateurs du référendum: « Pour une libre

circulation des salarié-e-s adossée à de véritables droits sociaux et syndicaux ».

Le porte-parole du PSS, Jean-Philippe Jeannerat, parade en proférant: « Schengen et Dublin sont en tête de nos priorités pour 2005, avec l'or de la BNS [Banque nationale] et l'AVIS. » Voilà un dirigeant du PS dont la parole est d'or. Quant à Monika Dusong, conseillère d'Etat social-démocrate de Neuchâtel, elle vante: « La collaboration dans le cadre de Dublin [qui] évitera la création d'une « île d'asile » en Suisse ». Elle dit craindre « une immigration croissante et incontrôlée » (La Liberté, 15 octobre 2004).

Le quotidien vaudois 24 heures est contraint de marquer son étonnement au vu de cette campagne qui « utilise une argumentation qui flirte avec l'amalgame étranger – malfaiteur » (15 octobre 2004).

Face à une injustice fondamentale, quand le silence devient la règle, il y a consentement. Quand on en commet une, on est prêt à tous les reniements. Les « mesures d'accompagnement » doivent aussi être analysées sous cet angle. Au mieux, elles relèvent d'une vague bonne intention; au pire d'un simulacre habillé par la formule d'André Daguet de la direction d'UNIA: « Un strict minimum ».

En fait, la virulence avec laquelle les sommets d'UNIA traitent de « fondamentalistes » celles et ceux qui manifestent des inquiétudes fondamentales portant sur les conditions de travail et de vie de la majorité salariée révèle leur malaise. S'acquiescer à la Fédération des entrepreneurs de Suisse pour défendre, main dans la main, les Accords de Schengen-Dublin nécessite une colonne vertébrale assouplie et des convictions assoupies. Les travailleurs le soupçonnent. Plus d'un a connu, à la fois, l'arronge patronale lors des renouvellements conventionnels et les conditions imposées à des salariés très précarisés et fragilisés – les « clandestins », les temporaires – engagés par des « sous-traitants » opaques et envoyés sur les chantiers.

4° Le volant de main-d'œuvre précarisée – dont les conditions vulnérables de travail deviennent lentement des normes admissibles – répond à « un appel d'air ».

Pas l'appel d'air qui ferait que des dizaines de milliers attendraient pour déferler sur la Suisse. En réalité, existe une offre permanente de travail par des employeurs de divers secteurs (nettoyage, bâtiment, restauration-hôtellerie, agriculture, distribution discount, etc.), de travail « illégal », « non déclaré », « sous-traité ».

La sélection des « cerveaux qualifiés » extra-UE des 25 se combine avec cette offre qui s'exerce avec la tolérance, de fait, des autorités dont les menaces répressives affaiblissent encore plus la situation des salariés contraints d'accepter l'inacceptable.

Demain, il y aura affaiblissement des droits sociaux et syndicaux pour tous et mise en concurrence des salarié-e-s de l'UE des 25. Cela avec une particularité: une recherche par certains employeurs de substituer des extra-européens par certains ressortissants des pays où le chômage est inversement proportionnel au revenu... (Roumanie, Bulgarie). Et cela se fera en réduisant les « coûts salariaux » et en intensifiant le travail.

Schengen-Dublin et les accords dits de « libre-circulation » avec des mesures d'accompagnements soldées font un tout. Ce tout doit être rejeté, pour ouvrir la voie à une autre politique en termes de droits syndicaux et sociaux, comme de droits des migrants et des requérants d'asile.

1. Le 19 janvier 1990 est signée la Convention de Schengen qui complète l'accord de Schengen conclu en juin 1985, dans cette ville du Luxembourg région des « trois frontières ». L'entrée en vigueur a été repoussée à plusieurs reprises et devint effective en mars 1995, entre les premiers sept pays signataires. Ces accords combinent la « libre circulation » au sein de l'UE – avec des contrôles aux frontières maintenues dans certains pays, comme la Grande-Bretagne ou l'Irlande. Le visa est obligatoire pour les ressortissants de quelque 126 pays, aujourd'hui.

Pour les requérants d'asile, toute demande sera étudiée par un seul Etat membre de Schengen. Sera responsable du traitement l'Etat où réside déjà un parent du demandeur, en qualité de réfugié. « L'harmonisation des politiques de retour » (avec leurs diverses dispositions pénales et policières) n'a cessé de progresser. Elle s'oppose, sur le fond, à la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, présentée en 1950 – résolution 429 de l'ONU – puis adoptée en 1951 et entrée en vigueur des 1954.

Cette Convention, après les tragédies de la seconde guerre mondiale, devait être un instrument pour que, à l'avenir, toute personne subissant des atteintes graves à ses droits fondamentaux puisse accéder à la protection hors du pays dont elle a la nationalité. Ce principe est plus pertinent que jamais. L'UE le contourne et pousse tous les pays à un alignement vers le bas dans le domaine de l'asile, comme dans le domaine social, ce qui est complémentaire pour « fluidifier » certains segments du marché du travail.

dans ce pays. Or, un grand juriste du travail, Gérard Lyon-Caen, écrivait : « Il y a tromperie. L'entreprise n'a jamais eu la prétention d'être une société démocratique. Sa loi est le profit. »⁴ Et Jean-Michel Servais du BIT ajoute : « Faut-il rappeler que la relation de travail constitue un rapport de pouvoir, de subordination, avec tous les risques d'abus, aussi irrationnels soient-ils quelquefois que cela implique. »⁴

Pratiquement cela signifie, comme l'écrit un ancien conseiller de Vasco Pedrina, journaliste économique, Vontobel : « Pour les employeurs, il est plus facile que jamais de remplacer des travailleurs plus chers par d'autres, meilleur marché. » (SonntagsBlick, 24 octobre 2004)

Cette prépotence patronale concerne aussi bien le secteur de la construction que les banques. Une récente étude de l'économiste de la santé Gianfranco Domenighetti portant sur les employés de banque montre que la forte utilisation de médicaments (tranquillisants, antidépresseurs) est largement liée au stress provoqué « par la peur de perdre leur emploi et au manque de solidarité avec leurs collègues » (Le Temps, 30 décembre 2004).

La politique syndicale prend trop souvent le ton adopté par le chef économiste de l'USS, Serge Gaillard, qui s'adresse de la sorte aux patrons : « Vous avez le pouvoir de continuer à employer des Suisses à des salaires corrects – alors, le chômage n'augmentera pas. » (Blick, 28 décembre 2004)

Cette attitude débouche sur **trois contrecoups pour le syndicalisme** (à ne pas confondre avec certains appareils syndicaux).

1° La complexité, de fait ou consentie, avec le patronat pousse les chefs d'appareils syndicaux rabougris à n'admettre aucune critique effective dans les rangs du syndicat. Ils assimilent, lentement, la manière forte de faire des patrons. Ils s'opposent à la **démocratie syndicale** dans la même proportion où ils diffusent la tromperie de prétendues entreprises démocratiques, dites « citoyennes » et « socialement responsables ». Or, dans le système capitaliste, cela ne peut être la fonction d'une firme, d'autant plus qu'elle est soumise à une concurrence brutale face à d'autres.

2° Dans sa prière adressée aux patrons, Serge Gaillard – qui dénonce à la va-vite celles et ceux qui s'opposent au « paquet » parce qu'ils feraient le jeu des xénophobes – ne manque pas d'insister sur la **préférence nationale** : les salaires des Suisses !

Bel exemple de cette politique syndicale qui – depuis longtemps – a attribué aux diverses couches de travailleurs/travailleuses immigré-es des positions de deuxième rang : les faisant attendre longtemps, avant de les reconnaître véritablement, à l'instar du Contrôle des habitants.

3° Toute l'argumentation des dynastes syndicaux va se concentrer – plus la votation approchera en septembre – sur la nécessité d'accepter « ce paquet » empoisonné pour les salarié-es, car cela avantagera l'économie suisse. Un vieil argument dont les travailleuses et travailleurs peuvent vérifier la solidité en comparant les revenus des entreprises comme des grands patrons et leur fiche de salaire ou l'évolution de leurs conditions de travail.

Sur ce terrain, la médaille d'or peut être attribuée au conseiller national « socialiste » Jean-Noël Rey (Valais), patron de la firme privée DPD (dépendant de La Poste française). Il se réjouit des accords car « les intérêts de la place financière sont sauvegardés et garantis durablement sur un plan contractuel » (Le Peuple Valaisan, 3 décembre 2004). Pour lui, les accords de Schengen et Dublin ont avant tout un effet positif pour la banque helvétique. Parions que le clinquant ex-manager des PTT nous fera le coup du danger « xénophobe » attisé par les référendaires de gauche au cours des premières semaines de septembre 2005.

Si les conditions d'un débat démocratique existent, alors parions que nombreux seront les salarié-es qui ne tendront pas les bras pour prendre ce « paquet ». Ils le refuseront, au nom de la défense de leur dignité, du refus d'être trompés si grossièrement et au nom d'une autre politique, de revendications concrètes.

Dégradation de l'emploi... au nom de la création d'emplois !

Le chômage est devenu une constante depuis 1993. Nous l'avons vu. En 2005-2006, cela continuera. Il faudrait une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de quelque 2,5% pour faire bouger l'emploi vers le haut. On en est loin. Le Credit Suisse prévoit 1,6% pour 2005 ; le KOF : 1,8% ; l'UBS : 1,8%. Et d'habitude, ces méteo-

rologues de l'économie pèchent par optimisme. Dans un contexte de croissance lente, le patronat, avec l'appui du gouvernement, a choisi la construction d'un **moteur à trois cylindres** : « surtravail » pour beaucoup ; « sans-travail » pour 158'416 personnes en décembre 2004 ; « travail précaire » pour un nombre grandissant de salarié-es, de toutes nationalités.

Avec la « libre circulation », sans droits sociaux convergeant vers le haut en Europe et sans renforcement des droits en Suisse, ce moteur à trois cylindres va tourner plus vite. Le prix de l'essence (la force de travail) qui le fait carburer va baisser. Le schéma est simple. Des centaines de milliers de salarié-es en font – et en ont fait – l'expérience.

Flexibilisation du travail (annualisation des heures, heures supplémentaires payées en vacances, même pas toujours) → affaiblissement du droit du travail (révision de la Loi sur le travail de 1998) → chômage qui se perpétue, car la croissance est faible à cause de la stagnation des salaires qui contracte la demande interne (malgré le petit crédit que les ménages doivent de plus en plus utiliser) → productivité (production par heure par travailleur) plus élevée que la croissance du PIB, ce qui fait que le volume des emplois ne croît pas → licenciements et restructurations des grandes firmes → diminution du montant des allocations de chômage et obligation de prendre un « emploi convenable », avec un salaire nettement plus bas → diffusion quantitative de la stagnation des salaires → plus de pression sur le lieu de travail et sous-traitance comme forme de plus en plus généralisée de fonctionnement, avec des délais très courts et un stress énorme → utilisation du travail temporaire et des travailleur/travailleuses fragilisés pour accentuer cette régression → réduction des budgets publics avec contraction des emplois dans les services publics ou parapublics et des prestations sociales...

Tout cela se fait au nom de l'emploi, ce qui ne veut pas dire au nom du plein-emploi. L'objectif patronal : augmenter le taux d'emploi dans certaines couches de la population (femmes, jeunes, etc.), dans le but de disposer de plus de salarié-es qui travaillent plus, à un prix (salaire) de plus en plus bas. Et cela, même après la retraite, car les rentes de l'AVS et du II^e pilier permettent de moins en moins de faire face aux dépenses liées à des besoins établis.

Le « paquet » représente des litres d'essence supplémentaires pour faire tourner ce moteur de régression sociale.

Contre l'emballage de cette machinerie, il faut, pas à pas, créer les conditions pour qu'un autre « fabriqué sociale », plus juste et différent, puisse se profiler à l'avenir. Un NON, en septembre 2005, constitue un pas sur ce long chemin difficile. Il est moralement préférable de marcher droit que de plier l'échine devant les « maîtres de l'économie » et leurs gérants politiques.

« **Alliés objectifs** » des xénophobes ? « **Alliés objectifs** » des xénophobes ? Un vieux procédé stalinien. Quand on accole, d'une part, le contexte dans lequel les accords bilatéraux



Joseph Deiss défend le paquet « libre circulation » et mesures d'accompagnement au rabais car « il y a bien gain de flexibilité ». Il sait de quoi il parle.

ont été passés par le Conseil fédéral et adoptés par ces Chambres qui, session après session, décident de contre-réformes, et d'autre part, les quelques mesures d'accompagnement au rabais, il est difficile de défendre le « paquet » libre circulation-mesures d'accompagnement.

Psychologiquement et politiquement à la défensive, des dirigeants syndicaux ressortent les bonnes vieilles méthodes staliniennes. Lors d'une conférence de presse, ils déclarent que ceux qui lancent un référendum de gauche sont les « **alliés objectifs de la droite nationaliste** ». Cela nécessite un commentaire.

1° Le terme « d'alliés objectifs » – donc d'allié qui ne veut pas l'être, mais qui l'est dans les faits – a pour but de disqualifier les référendaires, sans devoir discuter leurs arguments.

La méthode est connue. Elle a été utilisée par les bureaucraties staliniennes et social-démocrates, dans les syndicats ou dans ladite « vie politique ». Elle a été inaugurée, en grande pompe, lors des procès de Moscou, lors des années 1930. Cette « notion » devient une des « spécialités juridiques » du régime génocidaire de Pol Pot au Cambodge (1975-1978).

Certes, comparaison n'est pas raison. Toutefois, l'utilisation de ce terme par certains dirigeants de l'USS illustre leur désarroi. Peut-on imaginer François Hollande, secrétaire du Parti socialiste français, accusant Fabius et Emmanuel (ou Olivier Besancenot de la Ligue communiste révolutionnaire) d'être des alliés objectifs de Le Pen car ils proposent le Non lors du référendum sur la Constitution européenne qui se fera en juin 2005 en France ?

Lorsque des arguments solides sont déroulés et que le débat politique devient une dimension de la démocratie, une telle méthode est proscrite. Qu'elle soit utilisée par les chefs de l'USS et d'UNIA en dit long sur leur conception du débat et de la démocratie, dans la gauche comme dans les syndicats.

Pour vendre le « paquet », ils font consciemment l'unité avec un patronat et une droite qui ne cessent de rejeter les plus petites revendications qu'ils avancent dans le parlement ou lors de négociations contractuelles.

Nous risquerions-nous à affirmer qu'ils sont les alliés subjectifs de la droite néo-libérale et du patronat ? Evidemment non.

Car leur option est le fruit d'une longue évolution qu'ils ne maîtrisent même pas. Pour eux, ce qui existe aujourd'hui, au plan social et économique, est comme un énorme rocher que l'on ne peut pas bouger. Pourtant, ce rocher est tous les jours taillé et un peu déplacé par les employeurs, les grandes firmes et les associations comme les partis qui les représentent. Eux voient simplement ce rocher comme bouchant leur vue. Ils n'ont plus d'horizon.

2° Ces dirigeants se font les défenseurs des bilatérales. Ils vont jusqu'à clamer, comme Serge Gaillard, le 5 janvier 2005 : « **Voilà pourquoi la votation sur la libre circulation sera la confrontation la plus importante en matière de politique économique cette année.** »

La défense de tous les salarié-es n'est plus pour eux une perspective concrète. Domine

une conception qui se résume à avoir une « bonne politique monétaire » de la Banque nationale et à favoriser les entreprises à l'exportation car : « **Ce sont les entreprises suisses... qui décident du recours à une immigration supplémentaire.** »

Bel aveu sur la conception de la libre circulation des salarié-es et sur la prétendue priorité mise sur la défense organisée de leurs droits.

Bel oubli d'un fait élémentaire : l'UDC est et fut le champion des bilatérales. Ueli Maurer, président de l'UDC, conseiller national, l'a rappelé à La Chaux-de-Fonds (NE), le 8 janvier : « **Quant à l'UDC, elle suit rigoureusement la même voie depuis 15 ans : nous voulons des négociations bilatérales...** »

A droite, il y a accord sur une donnée fondamentale : il est possible d'exploiter de façon rentable le grand réservoir de main-d'œuvre qui disposera, effectivement, d'un minimum de droits, et encore plus de droits appliqués.

En faisant un bloc avec les employeurs, la gauche officielle laisse le terrain libre à la droite nationaliste.

Il fallait réagir. Syndicalistes, adhérent-es au mouvement altermondialiste et de défense des « sans-papiers », militant-es socialistes l'ont fait. En concevant cette initiative politique – le référendum contre les mesures d'accompagnement soldées – comme partie prenante d'un mouvement à construire des salarié-es qui sera le résultat de multiples forces, des forces qui peuvent être en désaccord sur un point ou un autre, mais qui savent se respecter en argumentant sérieusement. ■

2. Le revenu d'équivalence tient compte de la taille des ménages et est obtenu après déduction des impôts, des cotisations sociales et autres contributions obligatoires. Il donne donc une idée du pouvoir d'achat.

3. Les évolutions de l'Union européenne sont doublement négatives. D'une part, l'UE est devenue le laboratoire continental des contre-réformes néo-conservatrices. La nouvelle Commission européenne symbolise cette orientation. D'autre part, les frustrations nourries par la crise économique et sociale stimulent des réactions chauvaines et réactionnaires que l'on voit fleurir dans tous les pays européens sous le leadership de chefs de gouvernement, comme en Italie, en Hollande et ailleurs. A cela s'ajoute une relance du militarisme au nom de la nécessité d'une grande Europe qui fait ses emplettes en Amérique latine (participation aux privatisations) comme en Asie ou en Afrique. Souvent la social-démocratie, comme en Allemagne ou en Grande-Bretagne, dirige réarmement et austérité. L'UE n'est pas la grande rencontre des cultures que certains voudraient nous faire avaler. Aujourd'hui, l'UE et la politique de ses gouvernements est avant tout teintée de régressions sociales, ce qui ne peut que déboucher sur une régression culturelle. Cette UE n'est pas celle des salarié-es. C'est celle de l'aristocratie Giscard d'Estaing et du massacreur social : le conseiller de Schröder, Hartz.

4. Dans *Mélanges en l'honneur de Jean-Marie Verdier. Droit syndical et droits de l'homme à l'aube du XXI^e siècle*, Daloz, 2001.

WWW.LABRECHE.CH

Des dossiers sur le référendum (avec la brochure à télécharger), la grève de Filtrona, les derniers numéros en archive,...

France: la bataille des 35 heures

Droite et patronat ont lancé l'assaut final contre les 35 heures. En prenant appui sur les brèches ouvertes par le gouvernement Jospin. La résistance est vive et elle pourrait modifier le climat social.

MICHEL HUSSON

L'offensive libérale contre les 35 heures vient de relancer la confrontation sociale en France. C'est l'occasion de revenir sur le bilan de cette mesure et d'analyser la nouvelle donne qui est en train de se dessiner¹.

Quel bilan des 35 heures ?

Pour les néo-libéraux, le passage des 35 heures a été une catastrophe économique: il a conduit selon eux à une augmentation du coût du travail, donc à une perte de compétitivité. La réduction du temps de travail (RTT) n'aurait finalement pas créé d'emplois, et conduit au contraire à une baisse du nombre d'heures travaillées.

Tout ceci est évidemment faux: entre 1997 et 2001, deux millions d'emplois ont été créés en France et le nombre d'heures salariées est passé 21,1 à 25,9 milliards, tandis que la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises restait constante. Bref, la RTT est un moyen de créer des emplois qui résistent à la conjoncture, puisque le retour à une croissance médiocre n'a pas fait redescendre le volume de travail à son niveau antérieur.

Les libéraux ne peuvent attribuer le surcroît d'emplois aux baisses de cotisations sociales menées dans la première moitié des années 1990 et expliquer en même temps que la RTT a conduit à une hausse monstrueuse des coûts salariaux. Car si c'était vrai, on aurait donc dû avoir beaucoup de créations d'emplois jusqu'en 1997, et beaucoup moins après. Or, c'est l'inverse qui s'est produit. Il faudrait donc admettre que les patrons ont embauché sous l'influence des exonérations obtenues quelques années plus tôt, sans se soucier de l'augmentation du «coût du tra-

vail» qui leur faisait pourtant pousser des cris d'orfraie instantanés. C'est absurde.

N'en déplaise aux néolibéraux, la RTT a créé entre 350'000 et 500'000 emplois: cette fourchette est le résultat convergent des enquêtes et des études disponibles. La vraie question qui se pose est plutôt de comprendre pourquoi une réduction du temps de travail d'environ 10% (de 39 à 35 heures) n'a pas donné lieu aux 1,5 million d'embauches attendues.

Les reculs de la gauche

Ce bilan décevant doit être analysé du point de vue des modalités pratiques de la RTT. Le premier recul de la gauche gouvernementale a été de renoncer à toute exigence d'embauches proportionnelles. La loi Robien, votée par la droite en 1996, instituait un dispositif (facultatif) où les entreprises bénéficiaient d'aides publiques sous condition de créer 10% d'emplois pour une baisse de 10% du temps de travail. Avec la loi Aubry 1, l'exigence de créations d'emplois avait baissé à 6%, et elle avait complètement disparu dans la loi Aubry 2.

Le patronat a su profiter de l'occasion pour «réorganiser» le travail à sa convenance, en l'intensifiant, en l'annualisant, bref en le flexibilisant. Le résultat se lit très clairement dans les statistiques: le passage aux 35 heures s'est accompagné d'un véritable bond en avant (environ 5%) de la productivité horaire du travail, et c'est d'ailleurs pour cela que le coût du travail par unité produite est resté à peu près constant. En pratique, on a donc coupé la poire en deux: les effets de la baisse du temps de travail se sont ventilés à peu près également en intensification du travail et en créations d'emplois.

Le deuxième recul corres-

pond à la non-généralisation des 35 heures et des créations d'emplois. Dans le secteur public – et c'est très net dans les hôpitaux – le gouvernement a donné un très mauvais exemple en passant aux 35 heures à effectifs constants. Concernant les entreprises de moins de 20 salariés, Martine Aubry a institué un calendrier différent pour la mise en place des 35 heures, puis Elisabeth Guigou a reporté aux calendes grecques cette extension. Dans le même temps, des mesures dérogatoires étaient mises en place quant au tarif des heures supplémentaires.

Au total, le bilan pour les salariés est ambivalent: en gros, les femmes et les ouvriers ont plutôt perdu dans l'affaire, tandis que les cadres et les salariés qualifiés des entreprises les plus dynamiques en ont mieux profité.

Mais, plutôt que de jeter le bébé avec l'eau du bain, il vaut mieux tirer les leçons de l'expérience quant aux modalités qui auraient fait obstacle au détournement de la RTT par le patronat. Il aurait fallu, d'abord, établir les 35 heures comme principe général, de manière à éviter toute division du salariat; ensuite, mettre en place les dispositifs assurant une embauche proportionnelle. Cela passait par un contrôle sur les embauches, assorties de mesures de rétorsion jouant sur les aides publiques. Il fallait aussi un encadrement strict du recours aux heures supplémentaires, en limitant leur nombre total et en les faisant payer très cher. Sur tous ces points, la gauche gouvernementale a fait exactement le contraire, et a ainsi permis au patronat de vider la mesure de son potentiel en emplois.

Les partisans d'une version radicale de la RTT mettaient correctement en avant deux clauses à leurs yeux essentielles: «sans perte de salaire» d'une part, «avec embauches proportionnelles» d'autre part. Mais, en pratique, la seconde a été sous-estimée. Le mouvement syndical était polarisé par deux traditions, dont aucune n'était en mesure de dégager une conception cohérente. Du côté de la CFDT, la revendication des 35 heures était indissociable de la recherche d'un compromis jouable autour d'un «partage du travail» où les salariés auraient, en somme, échangé du pouvoir d'achat contre une RTT assortie de créations d'emplois. La CGT et FO étaient marquées par une tradition revendicative où l'organisation du travail n'occupait pas une place centrale. Quant aux mouvements de chômeurs, ils avaient dès leur naissance associés des «mesures d'urgence»



Les dirigeants des grandes centrales syndicales en tête de manifestation le 5 février à Paris. Mais face à la détermination gouvernementale, donneront-ils le signal d'un durcissement de la lutte... ou d'une nouvelle retraite ?

portant sur les minima sociaux à une visée à long terme sur les 35 heures. Mais leur faiblesse (sans parler du poids des partisans de la fin du travail et du revenu garanti) les a conduits à parer au plus pressé pour se recentrer sur la défense des revenus des chômeurs.

La contre-offensive du patronat

L'objectif avoué du patronat va plus loin que les 35 heures: il est de supprimer la notion même de durée légale du travail, qui «n'a pas de sens» pour Guillaume Sarkozy, le N° 2 du Medef, l'organisation fâchée des patrons en France. Le patronat ne pouvait donc qu'être violemment opposé à ce qu'il percevait comme un durcissement de la législation sociale. Il est aujourd'hui reparti à l'attaque, parfaitement relayé par le gouvernement de droite, sous la forme d'une proposition de loi émanant de députés ultra-libéraux.

Si l'on regarde de plus près les modalités pratiques de cette offensive, on retrouve les points faibles des lois Aubry. Dans son «contrat France 2005», le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin propose ainsi de porter de 180 à 220 heures le contingent légal d'heures supplémentaires, ce qui ramène à 40 heures la durée hebdomadaire du travail. Raffarin veut aussi prolonger la dérogation qui permet aux entreprises de moins de 20 salariés de payer les quatre premières heures supplémentaires à un taux de 110%, au lieu des 125% du régime général. Ces mêmes entreprises pourront racheter dix jours annuels de RTT aux salariés, sans qu'il soit précisé s'ils seront payés en heures supplémentaires. Raffarin propose en outre la mise en place d'accords pour le temps choisi, par branche ou entreprise, permettant «d'effectuer des heures supplémentaires choisies, au-delà du contingent conventionnel». On comprend que Seillière, le patron du Medef, ait pu se réjouir qu'on «redonne la liberté au temps de travail», parce que ces propositions auraient pour effet de faire voler en éclats la durée légale

du travail et de fractionner encore un peu plus le salariat.

Aucune de ces mesures ne saurait évidemment doper l'emploi. Une preuve en est que, sur 160 branches, seules 20 ont signé des accords rendus déjà possibles par la loi Fillon de 2003, et seuls deux d'entre eux vont au-delà du contingent légal. De plus, le nombre annuel moyen d'heures supplémentaires tourne autour de 60, et l'on est donc très en dessous du contingent légal. Il est vrai qu'il s'agit des heures supplémentaires rémunérées, qui ne représentent environ un quart du total². Si l'on ajoute à cela le fameux jour férié supprimé, on constate que le détricotage des 35 heures conduit à un retour subreptice aux 40 heures.

Sur le plan idéologique, une énorme campagne a été lancée sur le thème du «déclin», visant à montrer que les Français ne travaillent pas assez, et que là réside la cause ultime du chômage. Ce discours s'accompagne d'une référence au «temps choisi» qui fait l'impasse sur cette masse de main-d'œuvre potentielle qui ne demanderait qu'à s'employer, à commencer par les chômeurs et les femmes contraintes au temps partiel. Comment, ensuite, ne pas comprendre que tout allongement de la durée du travail est un obstacle à de nouvelles embauches? La conjoncture française actuelle en est une bonne illustration: les entreprises font des profits mais n'embauchent pas. En réalité, les patrons sont en train d'éponger les effets des 35 heures en infligeant aux salariés une «double peine»: garder la flexibilité et l'intensification du travail tout en allongeant le temps de travail pour un salaire bloqué. Ils exercent un chantage aux licenciements ou aux délocalisations, pour obtenir que les salariés travaillent plus pour le même salaire, l'un des derniers exemples étant celui de l'entreprise rémoise Chausson Outillage.

Un retourne-ment de situation

Le gouvernement a jusqu'ici bien mené sa barque, mais il se

trouve aujourd'hui confronté à une véritable contradiction: d'un côté, il est attentif à éviter le risque d'une réaction généralisée; mais, d'un autre côté, il est résolu à mettre en œuvre son plan très global de contre-réformes. Il semble bien qu'il ait franchi la ligne jaune: comme pour mieux démentir le slogan «travailler plus pour gagner plus», un sondage récent³ montre que seuls 18% des salariés français (15% dans le public, 20% dans le privé) veulent travailler plus. En allant trop loin, le gouvernement a réussi la prouesse de reconstituer un front syndical uni. Les principales confédérations (CGT, CFDT, FO et CFTC) ont en effet organisé le 5 février une manifestation à laquelle le PS (fait rarissime) a appelé à participer. Et un autre sondage⁴ faisait état de 69% de soutien ou de sympathie à cette manifestation en défense des 35 heures, des salaires, de l'emploi et du Code du travail: c'est un taux d'adhésion supérieur à celui qu'ont pu recueillir les mouvements sociaux des dernières années.

Après les défaites subies, la remobilisation se reconstruit en raison de la nature globale d'une offensive qui relie tous les aspects du sort fait aux travailleurs. Attaqués de toutes parts (incertitudes sur l'emploi, blocage salarial, menaces sur les retraites, recul de la protection sociale, absence de toute perspective de carrières, etc.) ils sont en train de passer de la résignation devant les coups portés à un rejet actif de «réformes» ressenties comme parfaitement injustes. Et si la question sociale pénètre le débat sur le prochain référendum au sujet du projet de Constitution européenne, alors la mayonnaise pourrait prendre, transformant l'ensemble du climat social et politique en France.

1. Les principales références sont disponibles sur le site *Marchandise*, <http://www.marchandise.fr>, rubrique «35 heures et emploi».

2. Comme l'indique très officiellement Eurostat: «Heures supplémentaires», *Statistiques en bref* n°11/2004, <http://www.hussonnet.free.fr/husup2001.pdf>

3. *Le Monde*, 31 janvier 2005.

4. *L'Humanité*, 3 février 2005.

Forte mobilisation: le gouvernement de marbre

Les manifestations appelées unitairement par les centrales syndicales pour la défense des 35 heures ont réuni, samedi 5 février, près de 500'000 personnes dans une centaine de villes de France. Après les mobilisations de la fonction publique, quinze jours plus tôt, c'est un succès. Les 35 heures étaient au cœur des cortèges, mais d'autres exigences sociales s'amalgamaient: en particulier celle d'une forte revalorisation des salaires. Le gouvernement Raffarin, en face, semble décidé à suivre la politique qu'il a appliquée depuis la réforme des retraites en 2003: ignorer la mobilisation sociale et passer en force. Ce qui revient à parier sur le fait que les principales directions syndicales – CFDT, CGT, FO – ne répondront pas à cette offensive par une escalade dans les formes de mobilisations et dans les objectifs sociaux et politiques donnés au mouvement. Ce qui a réussi au gouvernement en 2003 ainsi qu'en 2004, en particulier face au personnel d'EDF-GDF (cf. *La brèche* N°2-3). Le 6 février, le gouvernement Raffarin a donc annoncé qu'il ne retirerait pas le projet de révision de la loi sur les 35 heures soumis au Parlement. Il cherche aussi à creuser au maximum la division entre secteur public et secteur privé. A suivre.

Al-Jazira : la contestation, de la mosquée à la parabole

La chaîne de télévision est un miroir, et un acteur, d'importantes évolutions dans le monde arabe. Son rôle mérite d'être mieux connu. Interview.

Le succès rencontré dans le monde arabe par la chaîne satellitaire *Al-Jazira* est une invitation à ne plus analyser cette région du monde au travers du prisme déformant de l'islamisme, et à prendre la mesure de deux sentiments qui structurent aujourd'hui la conscience du monde arabe : la demande démocratique et la critique de la politique impériale des Etats-Unis. C'est le point de vue que défend **Oufa Lamoum**, chargée de cours à l'université de Paris X, dans son livre *Al-Jazira, miroir rebelle et ambigu du monde arabe* paru en septembre 2004. *La brèche* s'est entretenue avec elle à ce sujet.

INTERVIEW : PAOLO GILARDI

Tu viens de publier un petit livre sur *Al-Jazira*. Tu y présentes la chaîne du Qatar comme un «miroir rebelle et ambigu du monde arabe». L'image que ce miroir reflète du monde arabe a bien peu en commun avec celle de ces sociétés figées et entièrement soumises à l'islam politique que nous présentent les médias et la propagande occidentaux...

Oufa Lamoum – Depuis une quinzaine d'années, le monde arabe est analysé au travers du prisme déformant de l'islamisme. L'apparition successive du Front islamique de salut (FIS) en Algérie, du Hamas en Palestine, du Hezbollah au Liban a renforcé ce regard réducteur qui passe à côté des processus en cours dans le monde arabe.

Cette approche du monde arabe était fonctionnelle au climat sécuritaire qui était celui de la fin de la guerre froide : l'image de l'ennemi traditionnel s'étant estompée, il fallait lui trouver un nouveau visage. Il fallait un nouvel ennemi fédé-

rateur, l'autre. Cet «autre», nuisible par définition, a tout de suite été le terroriste, le musulman, l'Arabe. C'est un regard qui s'inscrit dans la continuité du colonialisme : dans l'imaginaire métropolitain, le FIS a pris la place du FLN, le kamikaze celle du fellagha...

C'est un schéma de pensée dans lequel le phénomène *Al-Jazira* est difficile à saisir...

En effet, *Al-Jazira* c'est autre chose : c'est quelque chose d'incompréhensible pour cette interprétation étiologique à l'aune de l'islamisme. *Al-Jazira* est probablement un des faits les plus importants depuis les années quatre-vingt. Peu de monde en Occident mesure vraiment l'importance de ce lieu public où l'on exerce les droits confisqués que sont la liberté de presse, la contestation des régimes en place et l'opposition à la politique impériale. Même le lieu traditionnel de contestation qu'était la mosquée s'est déplacé vers la chaîne. Une chaîne qui a fait du débat son principe. «L'opinion et son contraire» étant sa devise. Grâce à cela, à cette banalisation de la controverse, on peut dire que, jamais dans le monde arabe il y a eu une telle visibilité des débats. Avec 500 millions de spectateurs réguliers dans le seul monde arabe, cette chaîne d'information continue représente un véritable lieu de politisation. C'est un outil démocratique majeur : dans une région où on ne lit que peu de langues étrangères, où l'essentiel des chaînes publiques ne sont que courroie de transmission des pouvoirs en place, elle donne accès à l'information à tout un chacun, qu'il sache lire ou qu'il soit analphabète, qu'il soit homme ou femme, grâce à la démocratisation de la parabole. Imagine ce que signifie pour les habitants de cette partie du monde d'avoir

un accès oral à la presse mondiale, la quotidienne revue de presse, en arabe, faisant état également de ce qu'écrivent le *New York Times* ou le *Washington Post* ! De plus, *Al-Jazira* donne un accès instantané à l'information alors que, par exemple, en 1990 il avait fallu trois jours pour que les Saoudiens apprennent l'annexion du Koweït. Il y a moins de deux mois, c'est par le biais de la télévision qatarie que les manifestations populaires contre le régime saoudien, qui se sont tenues début décembre à Djeddah et à Riyad, ont été appelées : tu te rends compte du changement ?

Mais comment expliquer ce succès ? La concurrence ne manque pas. Pourquoi, *Al-Jazira*, une chaîne d'information continue, rappellons-le, est-elle la plus regardée des 124 chaînes satellitaires arabes ?

Son succès tient d'abord à sa claire orientation panarabe. C'est une chaîne qui s'adresse en arabe aux Arabes ; qui se fonde sur la conscience d'une identité et d'un avenir commun des peuples du Moyen Orient. Il existe des bases matérielles évidentes à ce panarabisme. Tout d'abord, les frontières de ces pays n'ont aucune logique propre : elles ont été tracées à la règle lors de la partition des restes de l'empire ottoman en 1916 entre France et Grande-Bretagne. A quelques différences près, ces pays ont tous la même histoire coloniale, tandis que la légitimité de ces entités étatiques est fort limitée. De plus, alors qu'en Europe le français coexiste avec l'italien, l'espagnol, l'anglais, l'allemand et une bonne dizaine d'autres langues, les 22 pays arabes n'en ont qu'une, l'arabe, justement. Enfin, la question d'Israël et la politique étasunienne dans la région fonctionnent aussi comme liant du panarabisme et fondent une identité commune, aussi bien contre Israël, vécu comme un fait colonial et comme base avancée de l'impérialisme étasunien, que contre sa puissance tutélaire, les Etats-Unis, qui tout en s'appuyant sur Israël soutiennent les différentes dictatures en place dans la région.

C'est sur ce sentiment que se fonde le succès d'une chaîne qui conteste, en arabe et pour les Arabes, la narration occidentale des conflits du Moyen Orient. Ainsi, par exemple, contrairement aux grands réseaux occidentaux, *Al-Jazira* ne tient pas seulement la comptabilité des attentats suicides, mais aussi celle des Palestiniens tués. Voilà pourquoi, par exemple, 80% des personnes qui disposent d'une antenne parabolique en Arabie saoudite regardent d'abord *Al-Jazira* !



Le site en anglais aljazeera.net a une page spéciale «Falloujah 2004». Cela illustre la couverture par la chaîne satellitaire de la guerre en Irak : détaillée et dénonçant ouvertement les pratiques de l'armée américaine.

Mais son succès est aussi dû à un certain nombre de scoops, notamment les interviews de Ousama Ben Laden...

Non, son succès ne résulte pas du fait qu'elle serait «la chaîne d'Ousama». D'ailleurs, une autre chaîne satellitaire arabe a aussi diffusé l'enregistrement d'une interview de lui. Son succès tient au fait qu'elle rend visible la demande démocratique qui existe dans la région et qu'elle conteste la politique étasunienne. C'est en ce sens un indicateur majeur de l'importance de ces deux sentiments – la demande démocratique et la critique de la politique impériale – qui structurent aujourd'hui la conscience du monde arabe.

«Le succès de *Al-Jazira* tient au fait qu'elle rend visible la demande démocratique qui existe dans la région et qu'elle conteste la politique étasunienne.»

En fait, née en 1996, *Al-Jazira* est devenue essentielle par sa couverture de l'Intifada et de l'opération «Renard du désert» en 1997. Elle a gagné en crédibilité par sa couverture de la guerre contre l'Afghanistan en 2001 : non pas par une quelconque sympathie à l'égard du régime des talibans mais par sa dénonciation de l'attaque d'un des pays les plus démunis de la planète par l'hyper puissance étasunienne. Ce n'est de loin pas à partir d'une critique religieuse ou communautariste que la chaîne a dénoncé la guerre, mais à partir de critères simples anti-impérialistes. C'est en ce sens, un vrai miroir du monde arabe d'aujourd'hui.

Tu dis cependant en sous-titre de ton livre «miroir ambigu» que *Al-Jazira* appartient tout de même au plus prometteur des dirigeants du monde arabe, l'émir du Qatar.

Certes, mais la chaîne doit être appréhendée dans le cadre de la fragilité des régimes arabes, y compris celui du Qatar. Ces régimes ne se projettent pas sans la protection des Etats-Unis. De même, leur profession de foi libérale tant sur le plan économique que politique est une nécessité qui résulte de leur fragilité sociale. Ainsi, au Qatar, sur les 700'000 habitants on décompte... 500'000 étrangers. Ce n'est pas du tout comme en Arabie où sur les 20 millions d'habitants, 17 ou 18 millions sont des Saoudiens. Au Qatar, même la police est formée d'immigrés, en l'occurrence de Soudanais. La base étasunienne est sous protection militaire... soudanaise. De ce fait, l'émir ne dispose d'aucune légitimité démographique. Il est contraint de jouer en permanence sur deux tableaux : celui de la protection étasunienne – grâce à la présence de la base sur son territoire – dans ses ambitions régionales et celui de l'exigence démocratique – par le financement et l'accueil de *Al-Jazira* –, du panarabisme et de l'anti-impérialisme pour ne pas trop décoller des sentiments de la population. *Al-Jazira* est à ce titre un révélateur : révélateur des ressentiments et de l'évolution de la région, du désordre arabe et de la fragilité des élites en place, de l'illegimité totale de la politique des Etats-Unis.

Etats-Unis qui ont à plusieurs occasions manifesté leur courroux auprès de l'émir...

Oui, mais ce type d'intervention, dénoncée par les journalistes vedettes de la chaîne, obtient généralement un résultat inverse à celui qui était espéré.

Les tentatives de censure ne font qu'attiser le sentiment anti-impérialiste et rendent inaudible le discours de Bush sur la «démocratisation du monde arabe». Pour la majorité des populations arabes, un tel discours c'est du pipeau : quelle crédibilité démocratique accorder à ceux qui s'en prennent à la plus démocratique des télévisions du monde arabe ? A ceux qui ont, jusqu'à sa mort, considéré comme un terroriste Yasser Arafat, le seul président vraiment élu de la région ? Comment accorder un quelconque crédit démocratique aux organisateurs de la conférence de Rabat sur la «démocratisation du monde arabe»¹ alors que la société civile s'y oppose... en direct sur *Al-Jazira* ? Trois jours après cette conférence contestée, l'Egypte signait un accord économique avec Israël et les Etats-Unis : ainsi le régime de Mubarak cherche à gagner leur bénédiction pour s'assurer un nouveau mandat dans une logique de «président à vie», ou permettre l'élection de son propre fils. Couvertes par *Al-Jazira*, des manifestations ont eu lieu en Egypte au cri de «pas de république héréditaire». Ces manifestations n'ont pas été soutenues par les Etats-Unis. Ce jeu passe largement inaperçu dans les médias occidentaux : il est par contre décrypté en temps réel sur *Al-Jazira*. C'est cela qui favorise l'approfondissement de la politisation et de la prise de conscience de sociétés, dont le miroir reflète une image bien plus complexe et moderne que celle que la propagande et les médias occidentaux voudraient imposer.

¹ Réunis à la mi-décembre 2004 pendant trois jours sous le haut patronage du roi du Maroc Mohamed VI et avec la bénédiction de l'Administration Bush, les représentants de la plupart des gouvernements autoritaires de la région s'y sont entretenus... la démocratisation du Moyen Orient et de son ouverture au marché. L'ouverture de la conférence a été marquée par d'importantes manifestations couvertes par *Al-Jazira*.

Le livre d'une énigme



Réduite au silence aussi bien à Kaboul qu'à Bagdad par les bombes étasuniennes, financée par l'émir du Qatar, le plus proaméricain des dirigeants arabes, bombardée par les Israéliens et fermée par l'autorité palestinienne pour avoir donné une image peu flatteuse d'Arafat : *Al-Jazira*, la télévision d'information continue fondée en 1996, reste une énigme pour la plupart des observateurs, y compris pour les spécialistes du Pentagone. Enigme, elle ne l'est en tout cas pas pour **Oufa Lamoum**. Militante tunisienne de la Quatrième Internationale aujourd'hui exilée en France, cette politologue se livre en moins de 150 pages à une analyse rigoureuse et sans complaisance du phénomène *Al-Jazira*. Et elle parvient à une conclusion : le succès de *Al-Jazira* n'est que la mesure des modifications en profondeur à l'œuvre dans les sociétés arabes. Des sociétés qui ressemblent si peu à celles, obscurantistes et barbares, que nous présentons les thuriferaires de la dite «guerre de civilisation». C'est ce qui fait de *Al-Jazira*, miroir rebelle et ambigu du monde arabe, éditions de La Découverte, 2003, un petit livre indispensable.

Le retour des classes sociales

Inégalités, dominations, conflits, sous la direction de Paul Bouffartigue, La Dispute, 2004, 286 p.



JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Paul Bouffartigue, dans son introduction, situe d'emblée les objectifs de cet ouvrage collectif : « La période de renouveau des conflits sociaux dans laquelle notre pays et d'autres sont entrés depuis quelques années incite à remettre au travail une analyse en terme de classes qui sache renouer avec ce que les conceptions de Marx conservent d'actualité : la logique de l'accumulation du capital et de l'extension de la sphère marchande à toutes les activités humaines se nourrit d'un antagonisme de classe qui ne peut prendre fin qu'avec le dépassement du capitalisme. Mais les visages que peut prendre cette lutte des classes ne sont jamais donnés à l'avance, car les classes ne se construisent que dans leurs rapports. » (p. 9).

Pour aborder les thèmes découlant de ce programme de

travail, le livre est divisé en quatre parties. La première revient sur certains des débats théoriques accompagnant l'usage de la notion de classes sociales. La deuxième parcourt l'espace des principaux groupes sociaux, du bas vers le haut de la pyramide sociale : ouvriers, employés, cadres et professions intermédiaires, cadres dirigeants et bourgeoisie. La troisième partie aborde les articulations de trois rapports de domination – le rapport à l'école et au savoir, les rapports de genre, le rapport migratoire – aux rapports de classe, pour la compréhension des nouvelles différenciations sociales. La dernière partie revient sur les dimensions proprement socio-politiques : le syndicalisme, le renouveau des luttes et l'articulation avec le mouvement altermondialiste, les expressions politiques et électorales.

De nombreux thèmes abordés dans cet ensemble inégal mériteraient d'être développés. Nous nous arrêtons ici à la contribution de Sophie Bérout, intitulée « Le renouveau des luttes : entre fragmentation et convergences anticapitalistes » (pp. 231-247). Sophie Bérout revient sur la période ouverte par le grand mouvement social de l'automne 1995, qui avait obligé le gouvernement Juppé à reculer, et qui s'est prolongée jusqu'à la mobilisation contre le projet Fillon de réforme des retraites en 2003, qui, cette fois, n'est pas parvenue à faire céder

le gouvernement. Cette phase correspond aussi à l'apparition d'Attac, créé en 1998, puis au développement du mouvement altermondialiste.

Pour Sophie Bérout, « trois propositions surdéterminent, dans les approches dominantes, la compréhension de la scène conflictuelle : l'idée d'une substitution de nouveaux acteurs protestataires aux dépens d'un mouvement ouvrier affaibli et engoncé dans son institutionnalisation ; la parcellarisation de la contestation en raison de la disparition d'un antagonisme structurant ou perçu comme tel ; la limitation des objectifs revendicatifs à l'obtention ou à la consolidation de droits, vecteurs cependant d'une démocratisation potentielle des sociétés libérales. » (p. 241). Sophie Bérout pointe les impasses de cette approche : « Installer définitivement les nouveaux mouvements sociaux hors de la sphère salariale n'est pas sans poser un problème de compréhension des mécanismes de production et de reproduction des inégalités sociales » (p. 241). « Comment saisir les multiples significations de la lutte des sans-papiers [...] sans la replacer dans le processus de « délocalisation sur place » qui représente l'apanage des stratégies de contrôle de la main-d'œuvre du patronat » (p. 242) demande-t-elle, pour faire exemple ?

Quant au contenu des luttes, Sophie Bérout consi-

dère que « cette phase de recomposition se caractérise à la fois par la réapparition de luttes offensives, construites sur la revendication de droits mais aussi sur le rejet d'une marchandisation illimitée de l'activité sociale par un dépassement des anciens liens de subordination entre associations, syndicats et partis. Rien ne semble plus exclu a priori du champ de la lutte contre la mondialisation libérale, dans la mesure où toutes les positions s'avèrent à conquérir dans un monde sans projet alternatif face à l'économie de marché. » (p. 244) Y a-t-il dans ce contexte une tendance à l'autolimitation ? « Plusieurs problèmes se posent. D'une part, la mise en exergue des droits de la personne devant un message ambivalent en partageant avec le libéralisme des fondements communs : le caractère subversif de l'affirmation du droit à la libre circulation pour les travailleurs du monde entier – réclamé par un groupe comme No Border – peut aussi facilement se retourner en caution des principes directeurs du « libre » commerce. De ce point de vue, aussi bien le syndicalisme que les associations de lutte ont encore à faire mûrir une conception de la démocratie sociale qui soit véritablement porteuse d'une charge émancipatrice. D'autre part, les succès symboliques, médiatiques, remportés par le mouvement

altermondialiste ne sauraient masquer ses faiblesses : une dépendance qui paraît difficilement surmontable vis-à-vis des médias et une assise sociale encore très restreinte. » (p. 245).

Pour conclure, Sophie Bérout éclaire rapidement les potentialités mises en évidence par le mouvement enseignant, fer de lance de la contestation sociale au printemps 2003. A son avis il présente « des traits singuliers qui laissent augurer d'un possible dépassement de la segmentation des luttes. Expriment à la fois leur ancrage dans le salariat, leur souffrance physique et psychologique, rendant compte de l'exposition croissante de l'école aux contradictions de la société, les enseignants ont mis en relation, dans la multitude de débats qui a émaillé sur le plan local la mobilisation, la défense de leur statut, du service public d'éducation et les menaces liées à une marchandisation de l'éducation. Cette articulation entre une lutte sectorielle et des préoccupations plus générales sur le type de société souhaitée crée, sans nul doute, de nouvelles potentialités, dans un contexte certes toujours difficile de repli sur l'entreprise, à l'image des cheminots durant ce même printemps 2003 [anti-Fillon, et d'isolement croissant de la combativité ouvrière dans le secteur industriel.] (p. 247).

Mobil Session Team – Installés et bien sages



ROGER REAMY

Et de trois ! Après un album pop (*Hard to get* – 2000 - 13 titres) et un EP acoustique (*Another Side* – 7 titres dont une reprise de *The Cure*), Mobil Session Team ont encore changé la forme de ce troisième opus. De leur expérience pop, il reste les mélodies et « Presque rien » (6). De leur expérience acoustique, les variations d'amplitude et « Etirer le temps » (8) – chanson sur le sens de la vie sans l'humour des Monty Python.

Tout cela ne semblait pas suffire à l'expression des critiques et des sentiments contenus dans les autres textes de cet album. Ils y ont rajouté de la saturation, histoire de paraître

moins installés, et un peu d'énergie, histoire de paraître moins sages. L'alternance entre texte en anglais et en français permet de masquer encore plus les contradictions entre la musique pratiquée dans les précédents albums et la volonté de changement annoncée dès le premier titre.

Les titres en anglais ont la forme la plus enragée. Ce sont aussi les plus personnels : l'expérience d'un accident de voiture « Crash » (11), la perte d'un ami « Memory » (7), la sortie de l'adolescence « Mind's trouble » (10) et enfin la maîtrise de la vie sauf la fin « My way of living » (4). La production de ce dernier est la plus réussie : la maîtrise de la musique sauf la voix.

des labels indépendants. Ils comptent sur le travail militant – distribuer les tracts de leurs concerts et poser les affiches – de leurs fans pour conquérir la célébrité.

On retrouve également l'influence de Noir Désir dans la production du second titre « Ne cherche pas ». « Fixé quand le monde tourne vite / Même si tu ne sais pas / Rien ne t'écorche, rien ne t'irrite / Tout peut crever à la limite / L'avenir s'habite au silence / Courbe la tête et te range / Imagine ce que je pense / Et construis moi comme ça t'arrange / Ne cherche pas / A sortir de là / En Silence / Ne cherche pas / A me jeter par-là, à distance ». Le confort comme facteur d'endormissement des consciences est aussi le cœur

de cible de la critique dans ce morceau.

Le plus surprenant des titres de cet album est sans doute : « Ma terre » (5). Mobil Session Team tente d'y marier ce texte « Et quand la nuit enchaîne / Dans le fracas des armes / Guidées par la haine / Je pense à demain / J'ai mal / Il va me manquer quelqu'un / Déjà tant d'années à espérer / Le monde tout autour nous regarde / De l'espoir contre des dollars / Je pleure le sang de mes pères / A hurler ma colère » avec une production pop joviale soutenue par une guitare enregistrée dans un jacuzzi ! C'est bien connu : le bateau arrive trop tard pour sauver la sorcière qui se noie (Zappa, 1982).

AGENDA

FRIBOURG

Lundi 21 février :

Débat public à 20h30 au café des Maréchaux (en face de la Cathédrale, rue des Chanoines) : les enjeux du paquet « libre-circulation » et mesures d'accompagnement au rabais. Pourquoi un référendum ? Romolo Molo, avocat, juriste, syndiqué UNIA, et membre du comité référendaire contre le dumping social et salarial, introduira la discussion. Org. : MPS.

LAUSANNE

Samedi 19 février :

Alors que passe dans les salles de cinéma « Machuca », le film du réalisateur chilien Andrés Wood, projection à 17h30 de la 3^e partie du film « La bataille du Chili » (1973) du réalisateur Chilien Patricio Guzman. Suivie d'une discussion. Pour davantage d'informations sur cette soirée, prendre contact : 079 785 06 24 (Séb). Org. : Jeunes MPS.

EN BREF...

Concert

● Dans la série, l'art est une pratique collective. Il y a ce mois deux expériences au moins qui méritent le détour. Tout d'abord, Rokia Traore s'arrête le 23 février au Théâtre de l'Octogone à Pully (VD). Ensuite, pour ceux qui ont fait tous les efforts pour les manquer, Asian Dub Foundation est au Festival de Crans-Montana (VS) le 26 février.

Documentaire

● « Escadrons de la mort, l'école française », le film de Marie-Monique Robin est disponible en DVD avec 70 minutes d'entretiens inédits d'anciens militaires et tortionnaires. Ce film montre comment les militaires français élaborèrent la théorie de la « guerre antisubversive » à partir de leur expérience lors de la guerre en Indochine. Cette théorie justifie le recours systématique à la torture lors des interrogatoires. Appliquée en Algérie et reproduite en Argentine, cette théorie et les pratiques qu'elle justifie furent également enseignées par des militaires français à l'école militaire de Fort Bragg aux Etats-Unis. La force de ce reportage repose sur les documents et les témoignages produits. Sur le site www.alencontre.org, vous pouvez lire un entretien avec Marie-Monique Robin : [http://www.alencontre.org/page/Argentine/Argentine Torture.htm](http://www.alencontre.org/page/Argentine/Argentine%20Torture.htm)

BD

● L'enragé (tome 1) par Baru. L'auteur renoue avec le domaine de la boxe pour nous livrer un commentaire sur la fin d'une époque. Celle où « la solidarité entre défavorisés rendait leur souffrance moins aiguë ». A propos de ce retour aux sources et à ses débuts dans la BD, l'auteur ajoute : « j'aurais pu être militant comme mes amis. Mais je trouvais cela trop naturel... [La fin d'une époque] j'ai préféré parler du monde, revendiquer la légitimité de ma propre culture de prolétaire avec ce médium de « caniveau » que représentait alors la BD pour beaucoup de gens. » Aujourd'hui, le statut du médium a changé ; lui continue la tâche qu'il s'était assigné.

Livre

● Barbara Ehrenreich, *L'Amérique pauvre*, 10-18, 2004. La version originale en anglais est parue en mai 2001. Quatre années d'administration Bush sont passées depuis. A lire pour un éclairage des ravages sociaux produits par la révolution conservatrice. Une présentation plus complète est disponible à l'adresse www.alencontre.org/archives/03/03-06.html

Bush II : un impérialisme déterminé

L'administration Bush est décidée à prendre appui sur sa victoire électorale pour pousser encore plus loin sa politique impérialiste. Remobiliser le mouvement antiguerre est crucial. Interview.



Alberto Gonzales, nouveau ministre de la « justice » de l'administration Bush II. Il a rédigé les directives donnant un feu vert officiel à la torture à Guantanamo ainsi qu'aux exactions commises à Abu Ghraib.

Le 19 mars prochain sera une journée mondiale de mobilisation contre la guerre et l'occupation de l'Irak. **La breche** s'est entretenue avec **Meredith Kolodner**, membre de la Antiwar Coalition [coalition antiguerre] de New York ainsi que de l'International Socialist Organisation [ISO], pour lui demander comment le mouvement antiguerre aux Etats-Unis abordait cette échéance.

Que signifie la réélection de George W. Bush ?

Meredith Kolodner – Malgré les discours entretenus par les médias, Bush n'a pas été réélu par un raz-de-marée populaire. Avec une participation de seulement la moitié de l'électorat, ce ne sont que 30% des électeurs qui ont voté pour Bush.

Mais l'administration Bush elle-même fait comme si elle avait reçu un mandat populaire clair. Je pense qu'elle va aller de l'avant, de manière aussi agressive, si ce n'est plus, que ce qu'ils ont fait avec l'Irak. Bush l'a annoncé au lendemain de sa réélection : « J'ai accumulé du capital politique, et je vais le dépenser. »

Qu'est-ce que cela implique ?

Seymour Hersh, un journaliste réputé, a récemment publié un article dans le *New Yorker* (cf. <http://www.newyorker.com/fact/content/>) concernant les plans de Bush vis-à-vis de l'Iran. Il cite un haut gradé des services secrets : « Ceci est une guerre contre le terrorisme et l'Irak n'en est qu'une campagne. [...] Nous allons avoir la campagne iranienne bientôt. C'est la dernière ligne droite, nous avons encore 4 ans, et nous voulons les terminer en disant que nous avons gagné la guerre contre le terrorisme. »

Bush veut aller plus loin dans la « guerre contre le terrorisme ». C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les nouvelles nominations au sein de son administration, les nombreuses démissions à la CIA et les licenciements en masse au Pentagone. Il s'agit de créer une direction politique néo-conservatrice encore plus cohérente et solide que durant son premier mandat.

Et quelle est la politique intérieure que Bush poursuit ?

Son programme est tout aussi agressif que celui qu'il veut mener à l'étranger. Nous avons encore aux Etats-Unis la « Sécurité Sociale » [« Social Security »], le seul filet de sécurité pour les personnes âgées [comparable à l'AVS en Suisse]. Elle est dans leur ligne de mire maintenant [cf. *La breche* N°7]. Simultanément, de nouvelles baisses d'impôts pour les riches et les entreprises sont au programme. Enfin, Alberto Gonzales qui vient d'être nommé ministre de la justice a un passé éloquent : lorsqu'il a été ministre de la justice au Texas, alors que Bush était gouverneur, davantage d'hommes noirs y ont été exécutés que dans tout le reste des Etats-Unis. C'est aussi lui qui a rédigé les directives apportant un feu vert officiel à la torture à Guantanamo ainsi qu'aux exactions commises à Abu Ghraib.

N'y a-t-il pas des changements politiques suite aux difficultés que l'administration Bush a connues en 2004, particulièrement en Irak ?

Cette administration comprend qu'elle a fait des erreurs politiques dans sa manière de mener la campagne en Irak, au point que toute l'opération, et même l'administration Bush elle-même, pouvaient sembler menacées.

Mais, même lorsqu'elle affrontait crise après crise, à aucun moment cette administration n'a été bloquée. Je pense donc qu'elle va continuer d'aller de l'avant de manière toute aussi agressive et poursuivre une politique très semblable.

Cette politique, qui implique la domination de pays entiers, va inévitablement provoquer des crises et des résistances. Les mouvements de résistance pourront-ils prendre appui sur ces crises pour tenter de bloquer cette dynamique ?

Face à ce gouvernement de combat, où en est le mouvement antiguerre aux USA ?

Le mouvement antiguerre d'aujourd'hui est né après le 11 septembre 2001, contre la guerre en Afghanistan. Il a

connu son sommet le plus spectaculaire le 15 février 2003, avant la guerre en Irak. Le mouvement a reculé sensiblement après la victoire militaire américaine. Puis il a commencé de se reconstruire dans les mois suivants, lorsque l'occupation a commencé à s'effiloche. Toutefois, en 2004, notre capacité à stimuler et à organiser l'opposition à la guerre qui est largement répandue – bien que diffuse – parmi la population américaine a été très fortement ébranlée par la perspective des élections. Comme l'a dit Alexander Cockburn, éditeur de la revue « *Counterpunch* » [cf. <http://www.counterpunch.org/>], 2004 a été une année de reddition tranquille de la gauche aux Etats-Unis.

« Aujourd'hui, une dimension essentielle de la mobilisation antiguerre aux Etats-Unis réside dans l'implication de soldats ainsi que de familles qui ont des proches dans l'armée et qui en ont marre de la guerre. »

D'une part, parce que le candidat démocrate, John Kerry, était pour la guerre. Mais aussi parce que le mouvement antiguerre aux USA a fait le choix suivant : il a pronostiqué qu'il serait plus facile d'en finir avec l'occupation de l'Irak sous Kerry. Il est donc resté muet et il s'est pleinement engagé dans la campagne pour Kerry. En effet, comment mener une campagne contre la guerre active, alors que le candidat sur qui l'on mise pour les présidentielles est pro-guerre ? Cela risquerait d'éteindre l'enthousiasme en sa faveur, donc ses chances d'être élu, donc, selon ces calculs, les chances d'en finir avec la guerre... Le résultat est visible : lorsque les tortures pratiquées à Abu Ghraib ont été révélées au printemps 2004, tout le monde était scandalisé. Mais, dans les rues des Etats-Unis, il n'y a eu aucune réponse visible. Les grandes organisations antiguerre jugeaient que cela n'était pas opportun.

Des voix de gauche ont conclu après les élections de novembre 2004 que c'est toute la population US qui a glissé à droite...

En effet. Mais cette élection n'était pas

un référendum sur la guerre, les deux candidats étant pour la guerre et pour l'occupation de l'Irak. En réalité, une majorité des gens aux USA continuent de penser aujourd'hui que la guerre contre l'Irak était un erreur. Et 40% de la population pensent qu'il faut retirer les troupes. Bush commence son deuxième mandat avec le taux de popularité le plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale de n'importe quel président entamant un deuxième mandat. Cela relativise fortement l'avancée de la droite.

Quelle est la prochaine échéance du mouvement antiguerre ?

Aucune des principales organisations antiguerre nationales n'a mobilisé pour les manifestations contre Bush et la guerre, lors des cérémonies marquant officiellement, le 20 janvier, le début du second mandat de cette administration. Malgré cela, 10'000 personnes sont venues, uniquement grâce à un travail de mobilisation de base dans différentes régions. C'est un point de départ encourageant pour développer localement, dans les semaines à venir, la mobilisation pour la journée mondiale contre la guerre du 19 mars. Ce sera une journée, avec des manifestations nationales à New York, mais aussi à Fort Bragg, la base militaire de Caroline du Nord.

Aujourd'hui, une dimension essentielle de la mobilisation antiguerre aux Etats-Unis réside en effet dans l'implication de soldats ainsi que de familles qui ont des proches dans l'armée et qui en ont marre de la guerre.

Le mécontentement au sein des forces armées, qui ne s'exprime pas publiquement, est important. Le Pentagone reconnaît que, depuis le début de la guerre en Irak, il y a eu 5'500 désertions des forces armées. La Garde Nationale, une des composantes des forces armées, a raté son objectif de recrutement en 2004 de 30% : une première depuis des décennies.

Renforcer l'organisation contre la guerre parmi ces personnes est très important : pour en finir avec l'occupation de l'Irak, mais aussi pour se battre contre les plans de Bush visant à élargir la guerre à d'autres pays.

ALENCONTRE.ORG

Avec des articles sur l'Irak, la directive Bolkenstein et la nouvelle vague de libéralisation en Europe, le théâtre d'ombre du G7 à propos de l'annulation de la dette...

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La breche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch.

Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CPP 17-247 469-2, **La breche**, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Nom : Prénom :

Rue et numéro :

NPA et localité : Pays :

Adresse mail (facultatif) :

J'offre un abonnement à **La breche**

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire :

Nom : Prénom :

Rue et numéro :

NPA et localité : Pays :

Adresse mail (facultatif) :

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS :

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, mgs-gs@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, mgs-fribourg@bluewin.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, mgs-va@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, mgs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, mgs-h@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture :

Nom : Prénom :

Rue et numéro :

NPA et localité : Pays :

Adresse mail (facultatif) :